

# Le Guide

pratique de Montigny-en-Gohelle

Démarches

Jeunesse

Culture

Sports

Vie  
associative

UN GUIDE QUE  
JE GARDE TOUTE  
L'ANNÉE!





Mes chers concitoyens,

*Montigny-en-Gohelle, une ville dortoir !*

*Voici notre nouveau slogan lancé bien évidemment par des élus d'opposition totalement absents de notre vie communale et associative ! Et quand je dis absents, ce n'est pas uniquement sur les manifestations ; beaucoup d'entre eux n'habitent pas ou plus la commune. Où payent-ils leurs impôts ?*

*Montigny-en-Gohelle, une ville dynamique et riche en activités ! Telle est notre volonté.*

*Au quotidien, les services municipaux et les associations contribuent à faire vivre le lien social. C'est pourquoi, notre priorité est de valoriser et de densifier les offres.*

*Au-delà de cet aspect pratique, le Guide est aussi un formidable coup de projecteur sur tous ceux qui participent activement au dynamisme communal. Je pense bien évidemment à tous les bénévoles qui s'engagent, se dévouent aux autres, mais aussi aux agents municipaux.*

*Cette parution nous permet de mettre à l'honneur tous les travailleurs de l'ombre, agents, bénévoles qui oeuvrent, et donnent de leur temps pour enrichir l'attractivité de notre commune.*

*Montigny en activités mais pas que ... Vous retrouverez aussi l'ensemble des services mis à votre disposition, avec notamment les nouveautés comme les ALSH du mercredi, le LABO numérique mais également l'ensemble des services que vous connaissez au sein de notre collectivité. Je veux bien évidemment parler de notre Centre Culturel, notre Médiathèque, nos équipements sportifs et j'en passe.*

**Jeunesse P.21**

**Démarches P.5**

**Culture P.35**

Un panel de services et d'activités pour bien démontrer que Montigny-en-Gohelle est une ville au service de sa population. Nul doute que vous trouverez une activité qui vous permettra d'aborder la rentrée avec enthousiasme et sérénité.

Nous les élus du groupe majoritaire nous travaillons et continuerons de travailler pour le bien-être de tous et afin de vous offrir le meilleur.

Excellente lecture, et bonne rentrée !

Votre Maire,  
Bruno YARD



**Sports**

**P.41**

**Vie des asso**

**P.47**

**Pratique**

**P.65**



# Permanences de vos Elus



**Bruno YARD**

Maire de Montigny-en-Gohelle et Conseiller Communautaire

Permanence uniquement sur rendez-vous :

Le vendredi matin, en Mairie

Et un mercredi par mois à la maison de quartier JC Lecamus

## Les Adjoints



**Jean SALOME**

Adjoint aux Sports

Permanence :

Le samedi de 10h à 12h

Sur rendez-vous

En mairie



**Isabelle GIUNTA**

Adjointe au Logement et aux Travaux

Permanence :

Sur rendez-vous au

CCAS



**Jean-Paul DEROCH**

Adjoint aux Finances

Permanence :

Sur rendez-vous

En mairie



**Brigitte BOCQUET**

Adjointe aux Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS

Permanence :

Sur rendez-vous,

le mardi de 9h à 12h

Au CCAS



**Florian FRYSON**

Adjoint à l'Emploi, la Vie Economique et la Vie des Quartiers

Permanence :

Le samedi de 9h à 11h

En Mairie



**Danièle LAMBERT**

Adjointe à la Vie Associative et l'Etat-Civil

Permanence :

Le mercredi

de 10h30 à 11h30

En mairie



**Marcello DELLA FRANCA**

Adjoint à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse

Permanences :

Le mercredi de 17h à 18h

Aux Mosaïques

Le samedi de 10h30 à 12h

En mairie



**Chantal TASZAREK**

Adjointe à la Culture

Permanence :

Le lundi matin

Sur rendez-vous

En mairie



**François CARE**

Adjoint aux Fêtes et Cérémonies

Permanence :

Le mardi de 16h30 à

17h30

En mairie

## Les Conseillers Délégués



**Daniel JAWORSKI**

Conseiller délégué aux Travaux, Sécurité, Accessibilité et Développement Durable



**Edmond BRUNEEL**

Conseiller délégué aux Personnes Âgées

Permanence :

Sur rendez-vous

En mairie



**Michel DANCOISNE**

Conseiller délégué à la Démocratie Participative



# Démarches

## **P. 6 : En Mairie**

Direction des Services à la Population :

- État-Civil
- Cimetière

Direction de l'Événementiel et de la Communication

## **P. 10 : A la Résidence Autonomie B. Frachon**

## **P. 11 : Au service de Police Municipale**

## **P. 12 : A la Direction de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine Bâti (DATPB)**

## **P. 14 : Au Centre Technique Municipal**

## **P. 15 : A la Direction du Développement Social et Urbain (DSU)**

## **P. 16 : Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

## **P. 18 : A la Direction Jeunesse et Sports (DJS)**

## **P. 20 : A la Direction de la Petite Enfance, des Affaires Scolaires et Périscolaires (DPEASP)**



## Documents d'état civil

### Carte Nationale d'Identité et Passeport

Veillez vous rapprocher des communes disposant du dispositif :  
Lens, Liévin, Harnes, Wingles, Hénin-Beaumont et Carvin

## Cimetière

Le cimetière et l'espace cinéraire se trouvent au 2, rue du cimetière. Pour l'achat, le renouvellement, les cessions et rétrocessions, adressez-vous directement en mairie (pendant les horaires d'ouverture de l'hôtel de ville).

### Ouverture du cimetière :

Tous les jours :

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : de 8h à 19h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : de 8h30 à 17h

### ATTENTION !

Toute intervention sur une concession nécessite une autorisation préalable, délivrée par le service cimetière.

## Délivrance d'actes

### Comment ?

Les demandes peuvent se faire **sur place, par correspondance ou par mail.**

Attention, dans tous les cas, joindre une copie de la carte d'identité.

### Qui ?

L'intéressé(e), ses ascendants et descendants directs, son conjoint, son représentant légal, ses héritiers.

### Acte de naissance

S'adresser à la mairie du lieu de naissance.

### Acte de mariage

S'adresser à la mairie du lieu du mariage.

### Acte de décès

S'adresser à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

### Duplicata du livret de famille

S'adresser à la mairie du lieu de domicile ou du mariage.





## Actes d'état civil

---

### Reconnaissance d'un enfant

Pour les couples non mariés, la reconnaissance d'un enfant peut se faire avant ou après la naissance, dans n'importe quelle mairie.

### Changement de prénom

Si votre prénom ou la jonction entre votre nom et prénom vous porte préjudice, vous pouvez demander à en changer. Toutefois, si l'officier d'état civil estime que votre souhait ne revêt pas un caractère légitime, il saisira le Procureur de la République qui statuera alors sur votre requête.

La demande doit être adressée à la mairie de la commune de résidence du demandeur ou à celle de son lieu de naissance.

### Mariage

Dossier à retirer en mairie. Une fois complété, il doit être déposé au minimum 1 mois avant la date prévue des noces et en présence des deux futurs époux.

### PACS

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures de sexes différents ou de même sexe pour organiser leur vie commune.

Le dossier est à retirer en mairie et peut être déposé au minimum un mois avant la date prévue.

### Déclaration de naissance

Elle doit se faire dans un délai de 5 jours avec le livret de famille et le certificat établi par le médecin.

### Parrainage

Pour les enfants montignynois âgés de moins de 13 ans, il permet de désigner un parrain et/ou une marraine. La constitution d'un dossier préalablement retiré en mairie est obligatoire. Le dossier doit être déposé au minimum 1 mois avant la date prévue de la cérémonie.

### Déclaration de décès

Elle doit se faire dans un délai de 24h avec le livret de famille du défunt et le certificat du médecin.

### Inscription sur les listes électorales

Le vote est un droit. Mais pour cela, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018, si vous avez emménagé ou déménagé dans la commune.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile

### Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Dans les 3 mois suivant le 16<sup>e</sup> anniversaire, les filles comme les garçons doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (bac, permis de conduire...).

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carte Nationale d'Identité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

## Les médailles

---

### Médaille d'honneur du Travail

Dossier à retirer en mairie.

Un salarié peut, sous conditions, recevoir la médaille en récompense de l'ancienneté (min 20 ans) de service.

### Médaille de la Famille

Dossier à retirer en mairie.

Cette médaille récompense les parents de famille nombreuse (minimum 4 enfants, avec l'aîné de la fratrie âgé au minimum de 16 ans).



La Direction de l'Événementiel et de la Communication, est un service en éternel renouvellement. Il est chaque jour à pied d'œuvre afin de vous offrir des prestations et des événements de qualité pour le bonheur du plus grand nombre de Montignynois.

Depuis maintenant quatre ans, de nouvelles manifestations ont vu le jour et d'autres seront encore créées, tout cela sans impacter le budget de la commune. Des événements seront réguliers (le 13 juillet, le Carnaval, le forum des activités,...) et d'autres seront ponctuels, créés en fonction des événements nationaux ou des envies de la population.

Nous développons des idées qui naissent de vos souhaits, alors n'hésitez pas à nous faire remonter vos avis. La volonté de la Municipalité : Montigny-en-Gohelle, une ville festive où il fait bon vivre !

La partie « Événementiel » a pour mission d'assurer les mises à disposition des salles municipales, tant aux particuliers qu'aux associations, d'assurer l'entretien des bâtiments et d'organiser les festivités de l'année.

## Louer une salle



### Salle du Trianon

Location possible pour les particuliers uniquement le week-end.

Capacité maximale : 60 personnes



### Salle Madeleine de Hulster

Location possible aux particuliers.

Capacité maximale : 80 personnes



### Espace Polyvalent Roland Huguet

Un complexe dédié aux spectacles et grandes réceptions. L'espace comprend deux salles pouvant être louées individuellement aux particuliers :

- Salle Raymond Martin : 250 personnes,
- Salle Jean-Pierre Sauvage : 110 personnes,

### Formalité :

Adresser un courrier à M. le Maire en précisant la date de l'événement et le nombre d'invités

### Tarifs :

A partir de 58 €

La direction soutient les associations dans l'organisation de leurs événements. Chaque année, le calendrier des festivités est élaboré (en octobre) afin de répartir équitablement les salles communales entre les associations.

## Louer du matériel

Possibilité de location de chaises et tables pour vos manifestations.

La demande doit parvenir en mairie au minimum 15 jours avant la manifestation.







La partie "Communication" gère toutes les publications de la ville, assure la promotion des événements et apporte un soutien logistique aux associations. L'équipe tente d'être présente sur l'ensemble des événements afin de capter ces instants et de les diffuser sur les supports municipaux (bulletin municipal, réseaux sociaux...).

## Les supports de communication

### Le bulletin municipal

«Montigny, le Mag» est publié régulièrement. Si vous souhaitez faire paraître un article (selon disponibilité), **la demande doit se faire 2 mois avant la date de publication.**

### www.mairie-montigny.fr

Horaires et informations des services, agenda des événements, actualités de la commune, démarches en ligne, formulaires... Toutes les informations dont vous avez besoin sont sur notre site web.

### «Coup d'Œil, l'agenda»

Un agenda est édité tous les deux mois. Il est distribué dans tous les foyers montignynois, avec le bulletin municipal. Il retrace l'ensemble des événements municipaux et associatifs prévus sur la commune. **Si vous souhaitez faire paraître une information, merci de nous la communiquer au minimum deux mois avant.**

### Le « Mémo » des élus

Chaque semaine, un « mémo » est édité pour permettre aux élus de connaître en permanence

les événements et actions sur tout le territoire communal. Si vous souhaitez y faire apparaître votre propre manifestation, **merci de communiquer les informations au minimum un mois avant.**

### Reportage photo et publication Facebook

**Faire la demande 15 jours avant l'événement.** Les photos seront publiées sur la page de la ville : [www.facebook.com/villedemontigny](http://www.facebook.com/villedemontigny)

### Diffusion sur ILTV et Agendas CAHC

ILTV : au minimum un mois et demi avant l'événement, une fiche est à imprimer (sur [www.ILTV.fr](http://www.ILTV.fr), rubrique « votre événement ») puis à compléter. Le service communication se chargera de la transmission. Agenda CAHC : 2 formats sont disponibles : papier et web. Pour la version papier, les informations sont à nous communiquer au minimum 3 mois avant, contre 1 mois pour la version web.

### Presse locale (Voix du Nord)

Si vous souhaitez que la presse locale parle de vous, n'hésitez pas à prendre contact avec elle directement.

## Le support logistique aux associations

### Demande de photocopies

Chaque association dispose d'un crédit de 500 photocopies (en noir sur papier couleur, format A4). Pour toute autre demande, merci d'adresser un courrier à M. le Maire.

### Demande de lots

Le service met à disposition quelques lots. Demande à effectuer par courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

## Organiser des événements



Afin que Montigny-en-Gohelle reste une ville dynamique, la Direction de l'Événementiel et de la Communication ne chôme pas. Retroplanning, gestion des intervenants, coordination, suivi budgétaire, l'équipe conçoit, met en scène et assure le bon déroulement des événements en collaboration avec les autres services municipaux et associations.

**Retrouvez tous les événements en page 66**

## Une résidence où il fait bon vivre !

Construite en 1976, la résidence autonomie Benoît Frachon accueille des personnes autonomes et dépendantes, seules ou en couple à partir de 60 ans (sauf dérogation) dans le cadre de la Loi Autonomie. Composée de 45 logements, la résidence offre confort, sécurité et convivialité dans un cadre verdoyant et chaleureux au bord du lac.

### Avec de grands appartements

Chaque résident dispose de son appartement privatif (de 30m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup>), il y amène ses meubles et objets personnels. Il est libre d'y accéder en toute indépendance (la résidence n'est pas une maison de retraite).

### Ouverte aux familles

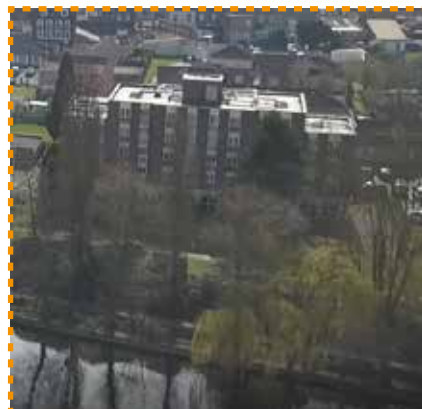
La famille et les amis du résident sont les bienvenus et peuvent même s'ils le souhaitent déjeuner en sa compagnie. Le repas du midi est servi au restaurant, il est pris en communauté. Le dîner, préparé par nos soins, est pris dans l'appartement. De ce fait, le résident est libre de le prendre à l'heure qui lui convient.

### Proposant une multitude d'animations !

Une animatrice organise 5 après-midi sur 7 des activités afin de créer du lien, de l'amitié qui permet de rompre avec la solitude. De la gymnastique douce et relaxation sont au programme une fois par semaine. Des soins esthétiques, une animation animalière et un chanteur conteur sont proposés deux fois par mois. Des sorties sont également organisées. Le projet d'animation est largement basé sur l'intergénérationnel : échanges avec la garderie, les écoles élémentaires, et l'IME Louise Thuliez.

## Demander un logement

Il suffit de prendre rendez-vous afin de visiter l'établissement. Un dossier d'entrée est ensuite à compléter. A la réception de celui-ci, la personne sera mise sur une liste d'attente, et sera contactée dès qu'un logement sera disponible.



# Service de la Police Municipale

Rue Arthur Houssin - 03 2167 67 65 - 06 14 69 78 02

[policemunicipale.montigny@mairie-montigny.fr](mailto:policemunicipale.montigny@mairie-montigny.fr)

Permanence au bureau du lundi au vendredi : 13h45 à 17h15

Police  
Municipale

## Ses missions :

### Surveillance des locaux

Au titre de la surveillance, trois agents de surveillance de la voie publique et un brigadier chef principal assistent le chef de Police Municipale.

### Surveillance des écoles

Application des règles du stationnement et prévention contre les individus suspects.

Sécurisation des abords et des trajets empruntés par les enfants.

Surveillance des alentours du collège Youri Gagarine. Prévention contre les problèmes de drogue et racket.

### Sécurisation et assistance

La Police Municipale aide les différents services et vient en aide à la population. Elle assiste la Police Nationale, les Sapeurs Pompiers et tout autre service de secours.

Elle transmet des informations aux services judiciaires, de lutte contre la criminalité, sur des opérations de contrôle sous la responsabilité d'un Officier de Police Judiciaire.

Elle sécurise également le secteur commerçant et les quartiers à forte concentration d'habitants incluant le contact constant avec les riverains, gardiens d'immeubles, commerçants, personnel des administrations communales ou nationales, etc..

Elle encadre certaines manifestations communales.

### Surveillance du territoire communal

Le territoire est surveillé par des rondes et patrouilles pour :

- Appliquer les arrêtés municipaux et le code de la route.
- Surveiller la voirie en îlotage, en VTT et en véhicule électrique.
- Transmettre des informations et anomalies aux services compétents.
- Verbaliser par P.V Electronique.

## Vos démarches :

- Déclaration de chiens dangereux.
- Problème de voisinage.
- Problème de stationnement.
- Problème d'incivilité.



## A noter

Les dépôts de plainte ne peuvent pas être effectués à la Police Municipale, mais à la Police Nationale d'Hénin-Beaumont :

90, avenue des Fusillés  
62110 Hénin-Beaumont  
03 21 13 76 20

Conditions de détention d'un chien dangereux (permis)

La délivrance de ce permis fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de ce dernier. La formation d'une journée de 7h porte sur l'éducation, le comportement des chiens et la prévention des accidents. L'évaluation comportementale est faite par un vétérinaire agréé par la préfecture qui apprécie le niveau de dangerosité du chien.

La Direction de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine Bâti (DATPB), travaille sur les grands projets d'aménagement du territoire. Le service urbanisme y a été rattaché.

Quelle que soit la nature des travaux envisagés, les démarches évoquées ci-dessous doivent toujours être faites avant le démarrage des travaux, et il est impératif d'attendre la réponse de la mairie avant de les engager.

En cas de non respect, vous vous placez dans une situation d'infraction et êtes exposé à des poursuites pénales. Il est donc vivement conseillé de vous rapprocher du service urbanisme pour connaître la procédure applicable aux travaux envisagés et obtenir des conseils, dès que le projet est connu.

## S'informer

### Règles d'urbanisme applicables

Il suffit de demander un certificat d'urbanisme informatif sur la parcelle convoitée. Avant de déposer un permis de construire, vous pouvez déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel afin de voir si votre projet est réalisable.

### Consulter le cadastre

Vous souhaitez effectuer des travaux : quelle que soit la nature de ceux-ci, il est impératif de venir consulter le cadastre afin de savoir si votre projet est réalisable par rapport au règlement de construction du Plan Local d'Urbanisme.

## Démolir

### En totalité ou en partie

La ville de Montigny-en-Gohelle comptant plus de 10 000 habitants, toute démolition doit faire l'objet d'un permis de démolir.

Depuis la réforme du 1<sup>er</sup> octobre 2007, vous pouvez grouper la demande de permis de démolir avec celle de permis de construire, de permis d'aménager ou de déclaration préalable.

## Etablissement recevant du public (ERP)

### Pour les travaux intérieurs

Pour les établissements recevant du public (*commerces, professions libérales, etc.*) une autorisation de travaux sera nécessaire pour les travaux d'aménagement intérieur.

### Ouverture ou agrandissement de plus de 40m<sup>2</sup>

Doit être joint à la demande de permis de construire d'un ERP, le formulaire de dossier spécifique ainsi que les pièces nécessaires au projet.

### ATTENTION

L'accessibilité des ERP aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite est une obligation légale depuis le 1er janvier 2015. Ainsi, dans le cadre de la mise en conformité totale aux règles d'accessibilité, tout propriétaire ou gestionnaire d'un ERP non accessible doit déposer un dossier de mise en conformité au service urbanisme.



# Construire et aménager

## Réaliser une extension, construire une annexe, édifier une construction neuve sur un terrain

Selon la surface construite, une déclaration préalable ou un permis de construire est nécessaire :

- Moins de 5 m<sup>2</sup> : pas d'autorisation (sauf cas particulier).
- Moins de 20 m<sup>2</sup> : une déclaration préalable est à déposer en mairie.
- Pour une extension comprise entre 20 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> et si la surface existante n'excède pas 150 m<sup>2</sup>, une déclaration préalable est à remplir.
- Dans les autres cas, un permis de construire sera nécessaire.

### Attention, le recours à un architecte est obligatoire dans les cas ci-dessous :

- **Pour un particulier** construisant une maison pour lui-même : si la surface de plancher et l'emprise au sol de la partie de la construction excèdent 150 m<sup>2</sup>.
- **Pour une personne morale (S.A, S.A.R.L, S.C.I, etc.)** : dès le dépôt d'un permis de construire, quelle que soit la surface de plancher créée.

## Changer la destination d'un local (ERP compris)

Vous devez déposer une demande de permis de construire si vous modifiez la façade ou la structure de l'immeuble, sinon une déclaration préalable suffit.

## Modifier l'aspect extérieur de votre bâtiment

Vous souhaitez changer vos fenêtres, poser un velux sur une toiture, faire un ravalement de votre façade, poser une clôture... Tous ces travaux sont soumis à autorisation sous la forme de déclaration préalable.

## Aménager son jardin

C'est le Code Civil qui prescrit les règles à respecter : vues directes, mitoyenneté, hauteur des arbres.

Distances de plantation :

La distance à respecter par rapport à la limite séparative est de :

- 0.5 mètre du mur de clôture pour les plantations de basse tige (- de 2m de haut)
- 2 mètres du mur de clôture pour les plantations de haute tige (+ de 2m de haut)

## Occupation temporaire de l'espace public

(Bennes, échafaudages, clôtures de chantier, déménagement...)

Vous devez en faire la demande au service de l'Urbanisme. Attention, cette demande ne se substitue pas aux autres autorisations spécifiques (PC, DP...). **Il est à effectuer au plus tard 15 jours ouvrés** avant la date souhaitée d'intervention. Ce délai ne pourra être dérogé à l'exception des interventions présentant un caractère d'urgence. La surface réservée est délimitée par l'usager au moyen de panneaux d'interdiction de stationner. Elle se fait à ses frais et constatée à sa demande par la Police Municipale dans un délai de 48h précédant l'occupation.

Les déménagements de particuliers réalisés par leurs propres moyens sont soumis à permis de stationnement, dès lors qu'ils n'impactent pas la circulation des piétons et des automobilistes. Dans le cas contraire, une demande d'arrêt temporaire de circulation et de stationnement est obligatoire.

Toute demande incomplète et hors délai ne pourra être prise en charge. L'occupation temporaire du domaine public est soumise au paiement d'une redevance suite à délibération du Conseil Municipal.

## Pensez à consulter le Plan local d'urbanisme

Le PLU va planifier, maîtriser et organiser le développement du territoire communal. Il traduit l'organisation de Montigny-en-Cohelle et exprime les objectifs de la politique de la commune en définissant son projet d'aménagement et de développement durable. Le PLU, document d'urbanisme opposable aux tiers, est établi pour une perspective de développement s'étendant sur une période 10 à 15 ans.

Le Plan local d'urbanisme est consultable sur le site de la ville : [www.mairie-montigny.fr](http://www.mairie-montigny.fr), rubrique « Mes démarches ».





Service opérationnel par excellence, le Centre Technique Municipal (CTM) constitue la force d'action de la municipalité.

Le Centre Technique Municipal a en charge l'entretien et la maintenance de la voirie, des bâtiments communaux, le fleurissement et l'entretien des espaces verts, la propreté des rues et la logistique événementielle. Vous pouvez le contacter dans les cas suivants :

### *Constat de dégradations*

Si vous constatez un nid de poule, du vandalisme, un accident de voirie..., vous pouvez le déclarer afin que le Centre Technique Municipal intervienne rapidement.



### *Demande de matériel*

Les associations et les écoles peuvent demander un prêt de matériel nécessaire à l'organisation de leurs événements. La demande est à effectuer un mois au minimum avant la date prévue.



### *Collaboration pédagogique*

Ecoles, associations et foyers de personnes âgées peuvent faire appel à leurs compétences pour préparer un atelier pédagogique sur divers sujets tels que le jardinage ou encore les travaux de peinture.

### *Projet de travaux*

Si vous avez un projet de travaux pouvant affecter le domaine public, il faut vous rapprocher du Centre Technique Municipal, afin de s'assurer de la compatibilité du projet avec les emplacements des réseaux et de connaître précisément leur localisation (décret N°2011-1241 du 5 octobre 2011).



Le Développement Social et Urbain a pour but de favoriser le développement personnel et le vivre ensemble, quelles que soient les difficultés de la vie.

## Les maisons de quartier

L'animation des quartiers est un moyen d'action. C'est un processus participatif construit avec tous les acteurs locaux (la commune, les bailleurs, les associations, les habitants...). Elle est rendue possible grâce à l'équipe d'animateurs municipaux et de bénévoles associatifs qui œuvrent à l'animation des quartiers, du lundi au samedi, sous forme d'ateliers réguliers et d'événements ponctuels. Ces actions sont réalisées avec le soutien de Nos Quartiers d'Été, de la Politique de la Ville, des bailleurs sociaux et de la commune.

La maison de quartier est le symbole d'une autre façon de concevoir la vie sociale des quartiers, la ville accompagnant les bénévoles afin de les

aider et de les guider dans leurs projets. Toute cette dynamique est rendue possible grâce au professionnalisme de notre équipe municipale d'animateurs de quartier. Sous la conduite du responsable de service Mireille LORTHIOIS; Rahdija, Isabelle et Valentin, Célia et Anthony participent à l'orchestration des animations annuelles, avec les bénévoles des associations de quartier.

Les maisons de quartier sont aussi le point de rencontre des habitants avec de nombreux professionnels et permettent ainsi la déclinaison d'une offre de services de proximité (PMI, assistante sociale,...).

### MAISON DE QUARTIER JEAN-CLAUDE LECAMUS

Rue Jacques Brel - Plaine du 7

Inaugurée en septembre 2015, cette maison de quartier est un poumon pour la Plaine du 7. Grâce aux associations et services publics qui la font vivre, elle offre de nombreuses possibilités d'animation et d'information.

Rendez-vous page 60

### MAISON DU DSU

Boulevard Jean Moulin - ZAC des 2 villes

Cette maison de quartier abrite également le Centre d'Animation Jeunesse. Elle dispose d'un grand jardin qui permet de pratiquer des nombreuses activités extérieurs.

Rendez-vous page 60



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public géré par un conseil d'administration et présidé par le Maire. Le CCAS gère plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes.

## *Des missions variées*

- Instruire les demandes d'aides pour le compte de l'État, du département et de la commune.
- Recevoir, informer et orienter le public dans le cadre de la prévention sociale.
- Recevoir et enregistrer les demandes de logement social (SNE).
- RSA : instruction des demandes et accompagnement des bénéficiaires.
- Action de prévention des impayés de loyer, expulsions locatives et coupures d'énergie. Le CCAS se tient à votre disposition pour trouver des solutions avec vous (négociation de délai de paiement et d'échéancier avec les fournisseurs)

## *Les organismes*

### **Assistante Sociale de l'Union Régionale Minière**

03 21 08 04 50 - Se rapprocher du service social de la CARMI, 13 rue du 14 Juillet 62 333 Lens Cedex.

### **Assistante Sociale CAF**

Rendez-vous à prendre au 03 21 24 73 00.

### **Assistante Sociale CARSAT**

Téléphoner au 3646 ou 03 61 00 80 40  
Permanences à Lens  
Service social CARSAT,  
rue L. Delluc - BP 400 - 62334 Lens Cedex.

### **France Victimes 62**

Permanence le 2<sup>e</sup> vendredi de 9h à 12h  
Sur rendez-vous - 03 21 71 62 00

### **CARSAT**

Organisme de retraite.

Pour tout renseignement et rendez-vous :

- Par téléphone au 3960
- Par courrier : CARSAT NORD PICARDIE, 11 allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq.
- A l'agence : 13 rue du 14 Juillet à Lens

### **CICAS (retraite complémentaire)**

08 20 20 01 89.

### **Plate-forme départementale d'accès aux droits**

Un interlocuteur vous guide dans les démarches pour faire valoir vos droits.  
03 21 15 70 20.

## Les aides communales

Les aides attribuées sont soumises à conditions cumulatives d'octroi fixées par délibération avec des critères d'attribution spécifiques à chaque aide et des barèmes.

Le dépôt d'un dossier est obligatoire. Celui-ci sera soumis à étude lors des permanences tenues au CCAS ou des séances du Conseil d'Administration ( se rapprocher du CCAS pour connaître les modalités).

Ces secours peuvent prendre différentes formes :

- Chèques de service « Alimentation-Hygiène »,
- Chèques de service « Energie »,
- Tickets de Cantine,
- Aides financières en cas de décès d'un ascendant ou d'un descendant,
- Autres aides financières versées directement aux créanciers,
- Allocation de fin d'année,
- Bourses communales...

## Trouvez votre permanence sur la commune :

### Rencontrez vos élus

**Isabelle GIUNTA** (logement) sur rendez-vous

**Brigitte BOCQUET** le mardi de 9h à 12h

Sur rendez-vous

### Protection Maternelle et Infantile (PMI)

#### Consultation gratuite :

- Au CCAS : 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lundis du mois de 9h à 11h
- A la maison de quartier JC Lecamus les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 9h à 11h

### Assistante sociale de la Maison du Département et de la Solidarité

Uniquement sur rendez-vous, au 03 2108 85 00

#### Au CCAS

- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis après-midi
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis matin

#### A la maison de quartier JC Lecamus:

- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis après-midi

#### Au site d'Hénin-Beaumont :

72 rue de l'Humanité

- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis matin
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis matin
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis après-midi



### Caisse d'Allocations Familiales



Rencontrer un conseiller tous les mardis après-midi uniquement sur rendez-vous, à prendre au CCAS.

#### **CAF d'Arras :**

0810 25 62 30

### Sa mission se décline en 3 axes :

#### La politique sportive

- Apporter une offre de service de qualité aux associations sportives
- Proposer, organiser et encadrer des activités physiques et sportives pour les différents publics
- Gérer, entretenir et élaborer les plannings d'occupation des équipements sportifs
- Participer à l'éducation des enfants en mettant à disposition des éducateurs dans les écoles et à la piscine.

#### La politique jeunesse

La Municipalité place l'enfant au centre de ses préoccupations, et propose, dans le cadre du contrat enfance jeunesse, une offre de loisirs de qualité et diversifiée pour les enfants de 3 à 17 ans. Tous les dispositifs sont tenus de décliner pédagogiquement des

objectifs éducatifs, permettant aux enfants d'avoir des repères. Le but étant l'épanouissement de ceux-ci.

#### L'événementiel pour tous

La Direction organise conjointement avec l'Office Municipal des Sports, les associations sportives et l'ensemble des services municipaux, diverses manifestations :

- Course pédestre « Courir à Montigny »,
- Parcours du Cœur enfants et adultes,
- Challenge inter-scolaire,
- Triathlon scolaire,
- Journées Pleine Nature,
- Le Téléthon tous les 2 ans,
- D'autres événements ponctuels en relation avec les écoles et les associations,
- Et bien d'autres à venir !

### La DJS : un concentré d'activités pour tous !

#### Accueils de loisirs

traditionnels, sportifs, artistiques, ou encore préados.

Ecole municipale  
des sports  
(6/11 ans)

Nouvelles  
activités enfants  
et adultes à la  
piscine

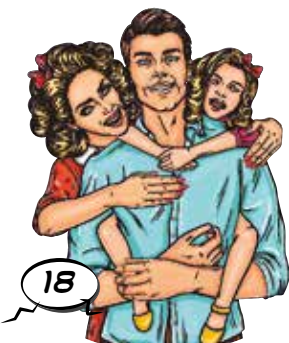
Les colos  
(6/17 ans)

Stage  
natation  
des vacances

Aides financières  
pour les départs  
en vacances

CAJ  
(13/17 ans)

Cours  
de gym douce







Tarifs :  
à partir de  
1,15 €

# NOUVEAU : l'accueil du mercredi

Suite à la fin des TAP, la municipalité a décidé de mettre en place un accueil le mercredi en période scolaire.

## OÙ ?

- 3/5 ans : garderie périscolaire (centre traditionnel)
- 6/13 ans : école Casanova Pasteur (centre traditionnel et sportif)

## QUELLE FORMULE POSSIBLE ?

Vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant en fonction de vos besoins :

- A la journée avec ou sans repas
- A la demi-journée avec ou sans repas

Vous inscrivez vos enfants à l'avance via une fiche d'inscription. **Un imprévu de dernière minute ?** Pas de panique, si le centre n'est pas complet, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour toute modification, il faudra prévenir 5 jours avant la date de venue de votre enfant.

## QUELS HORAIRES ? :

Une garderie sera ouverte de 7h à 9h et de 17h à 19h

Horaires de l'accueil de loisirs :

- 9h à 17h pour la journée complète
- 9h à 12h pour le matin sans repas (13h30 avec repas)
- 13h30 à 17h pour l'après-midi sans repas

## MODALITÉS DE PAIEMENT ET DE FACTURATION ? :

Une facture sera éditée à la fin de chaque période, le règlement sera à effectuer en fonction d'un calendrier de paiement.

## COMMENT PUIS-JE INSCRIRE MON ENFANT ?

Télécharger la fiche d'inscription sur le site internet de la mairie ([www.mairie-montigny.fr](http://www.mairie-montigny.fr)), disponible également en mairie et la déposer aux Mosaïques pour valider l'inscription.

## La Mission Locale

23 rue Jean Jaurès - 03 21 76 20 11

Correspondant : Abdelkader OUADI

Uniquement sur rendez-vous

Les  
Mosaïques

La Mission Locale est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans.

Elle apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation, mais également sur le logement et la santé.



Cette direction est organisée autour de trois pôles, responsables du fonctionnement de la petite enfance, des établissements scolaires dont le personnel d'entretien, et des activités périscolaires. Elle organise notamment les distributions de Noël, de Pâques... Elle gère par exemple les commandes de fournitures scolaires, ainsi que les différents transports scolaires, la restauration scolaire et la garderie périscolaire, les dossiers de subventions... Elle assure également la coordination entre les services municipaux et les services de l'Éducation Nationale.

## Le service vous accueille pour :

- Achat des tickets de cantine
- Achat des tickets de garderie
- Inscriptions dans les écoles
- Renseignements sur les cours ELCO et Polonais

## Vos interlocuteurs

Mme Chantal TORZ

(Directrice Petite Enfance – Affaires Scolaires et Péricolaires)

Mme Anne CORI (Responsable Petite Enfance, Péricolaire)

Mme Véronique WALCZAK (Responsable des Affaires Scolaires)

Mme Karine LHERBIER (Assistante administrative)

Mme Sylvie HERNATH (Coordinatrice périscolaire)

M. Arnaud DUCHATEAU (Assistant administratif)

Mme Laurie BRUNET (Assistante administrative)

## Tarifs

### Cantine :

Maternelle et élémentaire : 3 €

Collège : 3,60 €

Personnel enseignant : 5 €

### Garderie

La séance : 2,50 €

### La vente a lieu :

- **Le mercredi** de 10h à 12h15
- **Le vendredi** de 7h30 à 12h15

**Aucune vente pendant les vacances scolaires.**



# Jeunesse

## **P. 22 : Petite enfance**

L'Îlot Z'Enfants  
Les Pitchounes

## **P. 24 : La vie scolaire**

Les établissements scolaires  
Des conseils et des aides  
Vos interlocuteurs  
Les activités scolaires  
Les activités périscolaires

## **P. 32 : La vie extrascolaire**

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement  
Le Centre d'Animation Jeunesse  
Opération Sac Ados  
Les colonies de vacances



Salle de motricité



Éveil musical



Ateliers pour les mamans

L'îlot z'Enfants est un lieu où sont accueillis les parents et les enfants **de la naissance à 3 ans non encore scolarisés**. C'est un lieu d'éveil et de rencontre où les parents partagent leurs expériences pendant que leurs enfants jouent et apprennent la vie.

Le principal objectif de L'îlot z'Enfants est de **faciliter l'entrée à l'école maternelle** des tout-petits. L'étroite collaboration entre les animatrices de ce « lieu passerelle », le directeur du groupe scolaire Ferry/Sévigné et de Madame GOFFART, enseignante de la classe des tout-petits, permet de mener des échanges fruc-

teux tout au long de l'année, qu'ils soient éducatifs (à partir de 18 mois : au choix, motricité, découpage, jeu de pâte à modeler, heure de vie...) ou ludiques (soupe à la citrouille, crêpes, carnaval, chasse aux œufs...). Ainsi, **lors de la rentrée des classes, les enfants et leurs parents connaissent l'école**, la classe, l'enseignante, ce qui facilite grandement l'intégration des petits, et soulage l'appréhension des parents. L'îlot Z'Enfants propose également ses propres animations en faveur des enfants : **motricité** (dans une salle spacieuse et bien équipée), **découverte du livre** (avec l'intervention une fois par semaine de la lectrice

conteuse), ateliers **d'éveil musical** (grâce au partenariat avec le centre culturel et la CAHC) et bien d'autres actions encore.

Les mamans ne sont pas oubliées et se voient proposer diverses animations de parentalité telles que **les ateliers « santé »** mis en place avec le soutien du Service Local de Promotion de la Santé où sont abordées différentes thématiques telles que l'hygiène et l'équilibre alimentaire, l'hygiène bucco-dentaire, le sommeil de l'enfant...

Ces séances se déroulent toujours dans la convivialité et autour d'un atelier cuisine.



# Les Pitchounes - Rue Hrastnik

Structure multi-accueil - 03 21 76 46 66  
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais d'Assistants Maternels - 03 21 76 17 60  
Informations : mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h30  
montigny.ram@lpcr.fr

Petite  
enfance



## Structure multi-accueil

La structure multi-accueil est gérée par une délégation de service public dirigée par «Les Petits Chaperons Rouges» et dispose d'une capacité de 30 berceaux. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour des accueils réguliers ou occasionnels. A noter qu'elle est fermée 3 semaines en été (août) et 1 semaine à Noël.

### **Pour vous préinscrire :**

Par internet :

[www.chaperonsetcompagnie.fr](http://www.chaperonsetcompagnie.fr)

Dans l'onglet «parents» pré-inscrivez-vous avec le code commune MEG62640

Par téléphone :

014140 8179 du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.



## Relais Assistants Maternels

Le RAM est un lieu d'accueil et d'échanges pour tisser des liens et rompre l'isolement des assistant(e)s maternel(le)s. Suivant un planning, des activités gratuites sont proposées par Sophie ROSSI, animatrice.

Ateliers avec les assistant(e)s maternel(le)s :  
Tous les jours (sauf le mercredi) de 9h à 11h .

Informations aux parents et assistantes maternelles :

Tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le lundi et jeudi de 14h à 17h30 (de préférence sur rendez-vous).





**Groupe scolaire  
Mme de Sévigné  
Jules Ferry**

Directeur : M. SZYMKOWIAK  
03 21 20 34 49  
Route d'Harnes

**Horaires pour la maternelle :**

**Matin :** de 8h45 à 11h45

**Après-midi :** de 13h45 à 16h45

**Horaires pour l'élémentaire :**

**Matin :** de 8h50 à 11h50

**Après-midi :** de 13h50 à 16h50



**École maternelle  
du Barlet**

Directrice : Mme COLMANT  
03 21 20 34 88  
Boulevard du Barlet

**Horaires :** de 8h45 à 11h45 et  
de 13h45 à 16h45



**École maternelle  
Honoré d'Estienne d'Orves**

Directrice : Mme FEUTRY  
03 21 20 37 36  
Rue Vassil Borik

**Horaires :** de 8h45 à 11h45 et  
de 13h45 à 16h45



**École maternelle  
Joliot Curie**

Directrice : Mme CHIROL  
03 21 20 14 29  
Rue Louis Pasteur

**Horaires :** de 8h45 à 11h45 et  
de 13h45 à 16h45



**École élémentaire  
Marcel Cachin**

Directrice : Mme BENSAAADA  
03 21 20 62 97  
Route d'Harnes

**Horaires :** de 9h à 12h  
et de 14h à 17h



**École élémentaire  
Jacques Duclos & RASED**

Directrice : Mme DUSSART  
03 21 20 59 76  
RASED : 03 21 13 38 30

Rue de Varsovie  
**Horaires :** de 9h à 12h  
et de 14h à 17h



**École élémentaire  
Daniel Casanova - Louis Pasteur**

Directrice : Mme NIGHTINGALE  
03 21 75 09 56

Rue Roger Salengro  
**Horaires :** de 9h à 12h  
et de 14h à 17h



**Collège  
Youri Gagarine**

Principale : Mme GARDINAL  
03 21 20 21 01  
Rue Suzanne Lannoy

# Vos interlocuteurs

## *La Direction de la Petite Enfance, des Affaires Scolaires et Périscolaires*

Ce service municipal est le premier interlocuteur que vous rencontrerez à l'inscription de votre enfant. Pour plus de renseignements, rendez-vous page 20.

## *L'équipe éducative*



Composée du directeur, de l'enseignant, et de tous les partenaires qui interviennent auprès de l'enfant (médecin scolaire...), l'équipe éducative permet d'échanger les points de vue sur l'élève et de voir ce qui est le mieux pour lui. Les parents peuvent donner leur avis, et des décisions sont prises conjointement.

Renseignez-vous auprès de l'enseignant de votre enfant.

## *L'Association des Parents d'Élèves (APE)*

Les associations de parents d'élèves regroupent des parents d'élèves, ainsi que les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs enfants. Tous les ans, à la fin de la septième semaine de l'année scolaire, les parents d'élèves élisent leurs représentants parmi les parents aux conseils d'école des établissements publics locaux d'enseignement. Les représentants des parents d'élèves sont élus pour la durée de l'année scolaire.



## *L'Amicale laïque :*

**Infos page 49**

### **Qui est-elle ?**

Créée le 24 novembre 1930, cette association regroupe des anciens élèves des écoles publiques de Montigny-en-Gohelle.

Elle subventionne des projets en direction des écoles primaires de la commune : des clubs de tir, jogging et badminton.

Elle organise de nombreuses manifestations autour de la vie de l'école et des enfants en créant des liens « enfants - parents - enseignants ».

Elle anime la vie locale et met du lien social.

### **Son but**

- Défendre l'école laïque et ce, dans le respect des autres institutions se rapportant à l'enseignement.
- Établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission.
- Prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire et la formation civique des jeunes, notamment par l'organisation d'activités éducatives et sociales, ainsi que des loisirs sportifs et culturels.

## Le Conseil d'École :

### Son rôle

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire et élabore le projet d'école.
- Délibère sur l'organisation du temps scolaire.
- Donne son avis, présente des suggestions sur le fonctionnement matériel et financier de l'école, la restauration scolaire, l'aménagement des locaux, de la cour, les activités périscolaires...
- Donne une information sur la composition des effectifs des classes et suit les principes de choix des matériels pédagogiques divers.

### Sa composition

- Le directeur de l'école
- Les enseignants de l'école
- Le maire ou son représentant
- Les représentants élus des parents d'élèves
- Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

Peuvent y assister pour les affaires les intéressantes :

- D'autres parents
- Des personnes participant aux actions d'encadrement ou de prévention.

Le conseil d'école se réunit au minimum une fois par trimestre. Des réunions extraordinaires peuvent être provoquées si nécessaire.



## Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale :

Ils sont nommés par l'Inspecteur d'académie après avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), pour une période de quatre ans afin de veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

La fonction des délégués s'étend à tout ce qui touche à la vie scolaire : transports, restauration, bibliothèques des écoles.

Ils assistent au conseil d'école. La commune peut consulter les DDEN, pour recueillir leurs avis sur l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires.

### Leurs missions :

- Surveillance des bâtiments scolaires
- Surveillance de l'environnement scolaire
- Mission de coordination entre les différents échelons hiérarchiques
- Mission de médiation entre les partenaires



## Le Rased :

### Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

C'est une aide adaptée à chaque élève grâce à la collaboration des enseignants spécialisés. Ces interventions sont entièrement gratuites, car sous la responsabilité de l'Éducation Nationale. Les parents peuvent interpellier les enseignants spécialisés, afin de les aider à mieux comprendre les difficultés de leur enfant.

La résidence administrative du RASED se situe dans les locaux de l'école Duclos, mais cette aide est disponible dans toutes les écoles.

#### 3 missions principales :

- Aider les enseignants à analyser les compétences et les difficultés des élèves.
- Créer des actions de prévention pour certains élèves.
- Agir auprès des élèves en difficulté, tant sur le comportement que sur les apprentissages.

## Le Projet d'Accueil Individualisé :

Le PAI est un protocole établi par écrit entre les parents, le médecin traitant, le directeur et les enseignants de l'école, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire et les techniciens de la collectivité, afin de faciliter l'intégration à l'école d'un enfant atteint de troubles de la santé (allergies alimentaires, asthme, ...) ou souffrant d'un handicap.

## Fiche sanitaire :

À la rentrée scolaire, veuillez noter que l'accès au restaurant scolaire de votre enfant sera conditionné par « le retour » de la fiche médicale de liaison dûment complétée à la Direction de la Petite Enfance, des Affaires Scolaires et Périscolaires.

## Pour bien étudier :

**Sommeil :** 10 à 11 heures par nuit (entre 9 et 10 heures à l'adolescence), avec coucher et lever à heures régulières.

**Une alimentation variée et équilibrée,** sans négliger le petit déjeuner (il doit représenter 25 % des apports énergétiques de la journée) ni le goûter qui permet de se détendre et reprendre des forces avant le travail du soir.

**Un endroit pour travailler dans le calme,** loin des tentations (télévision, jeux vidéo, téléphone...), en veillant à ce qu'il soit rangé et bien éclairé.



**Durant le temps scolaire, de nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées aux enfants dans les structures municipales.**

Chaque année, un planning d'activités culturelles (musique, médiathèque, arts plastiques, théâtre, danse) et sportives (natation, sports collectifs), est élaboré par les représentants de l'Éducation Nationale et de la municipalité permettant ainsi à chaque enfant d'avoir un accès à la culture et aux différentes pratiques sportives.

Celui-ci est établi et réalisé :

- Par des intervenants sportifs ou culturels ayant reçu l'agrément des services de l'Inspection Académique.
- Selon la disponibilité des lieux et de la navette mis à disposition par la municipalité.

## Les activités culturelles



### Les Arts à l'école

Tous les ans, le centre culturel et la médiathèque épaulent les enseignants souhaitant créer une classe artistique, en mettant à disposition les professeurs qualifiés et les infrastructures de la ville. Ce dispositif permet aux élèves des classes primaires de s'initier aux disciplines culturelles, telles que la danse, la musique, le théâtre et les arts plastiques. Cet apprentissage donne lieu à un mois de spectacles en juin. L'année 2017/2018, 43 projets se sont concrétisés, avec des représentations des enfants hors des frontières communales : 9-9 bis, Sallaumines...



### L'orchestre à l'école et au collège

Certains professeurs donnent de leur temps pour faire découvrir aux élèves les joies de la pratique d'un instrument. Avec le prêt d'instruments par la ville et par l'Agglomération Hénin-Carvin, les enfants s'entraînent toute l'année pour donner un magnifique concert à la fin de l'année. Cette initiative débouche parfois sur l'inscription au centre culturel, afin d'y poursuivre l'apprentissage.



### Lecteurs bénévoles

La lectrice municipale anime un réseau de lecteurs bénévoles qui passent dans les écoles maternelles de la ville, dans le but de partager avec les petits, le plaisir du livre et de la lecture. L'émotion transmise par les albums de jeunesse donne de la magie à ces moments. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps, demandez Christine à la médiathèque.





## Les activités sportives

### La natation :

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale et c'est à ce titre que la collectivité met à disposition des écoles, des maîtres-nageurs sauveteurs qualifiés. Ils apportent toute leur technicité aux enseignants.

Toutes les classes bénéficient d'un cycle complet de natation sans oublier les grandes sections maternelles avec une première approche de l'eau.



### Sport dans les écoles :

Les enfants découvrent de nouvelles activités sportives sur le temps scolaire. En effet la collectivité met à disposition des éducateurs sportifs dans les écoles qui interviennent en proposant des séances d'activités physiques et sportives innovantes et le tout dans le respect des programmes scolaires.



### Les rencontres sportives :

Ces rencontres sportives sont bien souvent des moments de rassemblement où les enfants peuvent pratiquer des activités sportives inédites avec pour objectif le dépassement, individuellement et collectivement.

### Pour l'année 2017/2018, les enfants en primaire ont participé :

- au Parcours du Cœur
- au triathlon scolaire,
- aux journées de pleine nature.



## La garderie périscolaire

Rue Arthur Houssin - 03 21 20 03 82

Du lundi au vendredi de 7h à 9h et de 17h à 19h

Renseignements à la Direction de la Petite Enfance, des Affaires Scolaires et Périscolaires

La municipalité a mis en place un service de garderie périscolaire, ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Cette garderie fonctionne uniquement en période scolaire. Selon les différentes tranches d'âge, les enfants participent à des ateliers, à des jeux, font leurs devoirs...

Tarif : 2,50 € la séance

**Journée portes ouvertes : Samedi 17 novembre de 10h à 12h**

## Les +

- Délocalisation à la médiathèque.
- Rencontres intergénérationnelles avec la résidence autonomie B. Frachon.
- Le Mardi, vive les contes.
- Transport organisé matin et soir pour les écoles éloignées.
- Collation matin et soir.
- Des portes ouvertes pour valoriser le travail.



## La restauration scolaire

**MENUS CONSULTABLES EN LIGNE !  
RDV SUR [WWW.MAIRIE-MONTIGNY.FR](http://WWW.MAIRIE-MONTIGNY.FR)**



Un service de restauration est organisé au restaurant scolaire « la Boussole ». Vous pouvez inscrire votre enfant de manière occasionnelle. A noter que les enfants de moins de 3 ans ne peuvent pas fréquenter la cantine.

Celle-ci fonctionne en self-service pour les enfants des élémentaires et en service à table pour les enfants scolarisés en maternelle. En moyenne, 350 repas sont servis chaque jour.

Une commission composée d'élus, de techniciens, de l'infirmière scolaire et du prestataire de service se réunit fréquemment afin d'établir un menu diversifié et équilibré. Le repas est encadré par le personnel municipal régulièrement formé.

Tarifs : Maternelle et élémentaire : 3 € ; Collège : 3,60 €

## S'ouvrir au monde

Depuis 9 ans, des cours ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) et des cours de Polonais sont mis en place par l'Éducation Nationale en partenariat avec la ville de Montigny-en-Gohelle. Les objectifs sont avant tout de valoriser la culture et la langue d'origine des élèves et de permettre la mise en place d'activités interculturelles. Le but est d'améliorer les compétences linguistiques et la réussite scolaire.

Ces enseignements, dispensés dans les locaux scolaires, s'adressent aux enfants de l'élémentaire.

A l'issue de cet enseignement, les enfants sont récompensés lors d'une réception par un diplôme et profitent, avec leur famille, d'un moment d'échanges et de convivialité.

### Infos et inscriptions :

Direction de la Petite Enfance, des Affaires Scolaires et Péricolaires (page 20).





Les accueils de loisirs sont avant tout une offre de loisirs éducatifs pour tous les enfants avec un véritable choix de garde pour les parents. Les enfants sont répartis par tranche d'âge et ont la possibilité de choisir un centre traditionnel ou thématique (sportif ou artistique). Ils sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés.

## *Périodes d'ouverture des AISH*

- **Automne\*** :  
Du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre
- **Hiver\*** :  
Du lundi 11 au vendredi 22 février 2019
- **Printemps\*** :  
Du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019
- **Été\*** :  
Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019  
Du lundi 5 au vendredi 23 août 2019

**Attention : pas d'accueil pendant les vacances de décembre.**

## *Conditions d'inscription*

Vaccinations obligatoires à jour, attestation d'assurance extra-scolaire et être scolarisé.

## *Tarifs*

Tarif journalier variant entre 5,25€ et 5,65€ pour les Montigninois, et de 11,85 € à 12,45€ pour les extérieurs. Déduire l'aide au temps libre de la CAF de 3,40 € (tarif 2016) si le quotient familial est inférieur à 617.

Tarif comprenant les activités, les sorties, les repas, les goûters et la navette de bus.

## *Garderie péri-accueil de loisirs*

Possibilité de garderie péri-accueil de loisirs dès 7h et jusque 19h (2,50 € par séance - Sous réserve de places disponibles).

## *Comment s'inscrire ?*

Remplir une fiche d'inscription (disponible en ligne, en Mairie et aux Mosaïques) et la déposer pendant les périodes d'inscriptions.



# Les accueils de loisirs du mercredi 3/14 ans

Vie  
extra  
scolaire

Les mercredis de loisirs et sportifs sont une nouvelle offre municipale pour les enfants. Encadrés par une équipe d'animation diplômée et polyvalente, ce nouveau dispositif répond aux attentes des familles, vous pouvez inscrire votre enfant selon vos besoins :

- A la journée avec ou sans repas
- A la demi-journée avec ou sans repas

Tarifs :  
à partir de  
1,15 €

**Vous trouverez toutes les informations page 19.**

## Le Centre d'Animation Jeunesse 13/17 ans

Vie  
extra  
scolaire



Encadrés par une équipe d'animateurs expérimentés, les jeunes sont accueillis directement à la maison du DSU, boulevard Jean Moulin, en période scolaire le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 17h à 18h45 et pendant les vacances (sauf vacances de décembre) du lundi au vendredi de 14h à 19h. Avec l'aide des jeunes, les animateurs établissent un programme d'activités répondant à leurs attentes.

### Tarifs

Adhésion annuelle de 11,50 € à 12 € pour les Montignysois et de 24,50 € à 25 € pour les extérieurs.

Participation financière à hauteur de 50% sur les sorties payantes.

Exemple : une sortie cinéma à 4,90 €, le jeune paiera 2,45 €, transport compris !

### Rendez-vous

Maison du DSU - Bvd Jean Moulin  
03 21 49 60 31

### Plus d'infos

Direction Jeunesse et Sports,  
23 rue Jean Jaurès - 03 21 76 19 83  
infos-jeunesse.sports@mairie-montigny.fr

### Quelques exemples :

**Sorties** : cinéma, bowming, karting, spectacles

**Activités sportives** : futsal, handball, step, piscine

**Rencontres** : inter CAJ, week-end camping, séjour jumelage

**Ateliers** de loisirs créatifs, de danse





Vie  
extra  
scolaire

# Les colonies de vacances

6/17 ans



**Faites partir vos  
enfants pour 400€**  
(pour un séjour de 2 semaines)

Découvrir un bel environnement et s'ouvrir sur le monde, avoir des activités passionnantes et explorer ses capacités, quitter la cellule familiale pour grandir et devenir plus autonome, s'adapter et trouver sa place dans un groupe... Autant de défis à relever et d'aventures à vivre pour ces jeunes citoyens tournés vers l'avenir !

Forte de ces convictions, l'équipe municipale a choisi de favoriser ces départs, d'une part, en augmentant sa participation aux frais de séjour, d'autre part, en négociant un soutien de la CAF du Pas-de-

Calais.

Des enfants pourront ainsi partir en vacances pour un coût de 400€ pour le premier enfant et de 350€ pour les autres enfants d'un même foyer, cette participation familiale étant majorée de 100€ pour les extérieurs.

A noter :

*Cependant, les familles bénéficiant de l'Aide au Temps Libre (ATL) pourront également faire la demande de tickets colonies auprès de la CAF, la valeur venant en déduction de la participation familiale.*

## Informations :

Direction Jeunesse et Sports  
23, rue Jean Jaurès  
03 21 76 19 83  
infos-jeunesse.sports@mairie-montigny.fr

Vie  
extra  
scolaire

# Opération Sac Ados

16/25 ans

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez monter un projet de premier départ en vacances en groupe (2 à 6 personnes) ou en autonomie, pour une durée d'au moins 4 nuits. Le Conseil Départemental et la municipalité vous aident à le financer.

Cette opération permet :

- D'être accompagné tout au long du montage du dossier par un référent local qui vous conseillera et validera votre projet final.
- D'obtenir une bourse du Conseil Départemental de **150 €** par personne, sous forme de chèques vacances et d'autres avantages (ex : une assurance responsabilité civile).
- D'obtenir une aide supplémentaire de la commune de **40 €** par personne (uniquement pour les Montigninois).

Pas de Calais  
Le Département

Contactez la Direction Jeunesse et Sports  
"Les Mosaïques" - 03 21 76 19 83  
infos-jeunesse.sports@mairie-montigny.fr

# Culture

## **P. 36 : Le centre culturel N. Mandela**

L'atelier d'arts plastiques

L'atelier de sensibilisation culturelle

L'atelier municipal musiques actuelles

L'école municipale de musique

L'école municipale de danse

## **P. 38 : La médiathèque La Boussole**

La puissance d'une médiathèque en réseau

Les animations

Les ressources numériques

## **P. 40 : La vie culturelle communale**

L'École Buissonnière

Etablissement d'enseignement artistique, le centre culturel Nelson Mandela est labellisé **établissement pilote et ressources par le Département du Pas-de-Calais**.

L'équipe (dont 24 professeurs) du centre culturel intervient également sur des projets artistiques en partenariat avec l'Éducation Nationale dans le cadre des projets culturels des écoles : les Arts à l'école.

Direction : M. Olivier DEGARDIN, Directeur,  
Mme Gaëtane FRYSON, Directrice adjointe,  
Mme Caroline DUHAMEL-DIERS, Administration.



## Atelier municipal d'arts plastiques

### TECHNIQUES PLASTIQUES, PEINTURE, MODELAGE, SCULPTURE

*A partir de 6 ans*

Initiation et perfectionnement aux techniques plastiques, peinture, modelage, sculpture...

Atelier ouvert aux adultes et aux enfants, séance d'une heure hebdomadaire.

#### COURS :

MERCREDI ET SAMEDI

TARIFS : 50 € PAR AN

MATÉRIEL INCLUS

35 € AUTRE PERSONNE  
DU MÊME FOYER



*Pour les ados / adultes*

### TECHNIQUE DU DESSIN

Au cours de ce cycle d'une quinzaine de séances, il sera proposé aux élèves de découvrir des notions techniques et théoriques de la pratique du dessin. On abordera la représentation du corps et des mouvements, de l'espace et de la perspective.

### DÉCOUVERTE DU MÉDIUM PHOTOGRAPHIQUE

Il permettra de s'initier au maniement d'un appareil photo, aux différentes techniques de la prise de vue ainsi qu'aux différentes étapes de production d'une image. Les techniques de l'argentique et du numérique seront abordées.



#### COURS :

MARDI SOIR  
(HORAIRES À DÉFINIR)

TARIF : 50 € PAR AN

MATÉRIEL INCLUS

35 € AUTRE PERSONNE  
DU MÊME FOYER

## École municipale de musique

*A partir de 6 ans*

L'apprentissage de la pratique musicale s'organise en 3 axes : la formation musicale, la formation instrumentale et les pratiques collectives.

Les différents départements musicaux enseignés :

- les cordes : violon, violon alto, violoncelle, contrebasse à cordes.
- les bois : flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone.
- les cuivres : trompette, cornet, cor d'harmonie, trombone, tuba.
- pratique vocale : chant lyrique.
- percussions et piano.
- pratiques collectives : ateliers, ensembles et orchestres pour le plaisir de jouer ensemble.



## École municipale de danse

*A partir de 6 ans*

Comme pour la musique, les cursus d'études organisés en cycles permettent à chacun de construire son parcours chorégraphique à son rythme. 4 spécialités enseignées :

### CLASSIQUE, MODERN'JAZZ ET CONTEMPORAINE



**A PARTIR DE 6 ANS**

**COURS : DU MARDI AU SAMEDI**

**TARIFS :**

- 1 COURS / SEMAINE : 60 € PAR AN (40 € AUTRE PERSONNE DU MÊME FOYER)
- 2 COURS / SEMAINE : 100 € PAR AN (75 € AUTRE PERSONNE DU MÊME FOYER)

### HIP HOP



**A PARTIR DE 8 ANS**

**COURS : MERCREDI APRÈS-MIDI**

**TARIF : 18€**

## Atelier de sensibilisation culturelle

*Pour les 3/5 ans*

Destiné à développer la sensibilité artistique, cet atelier interdisciplinaire accroît la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant. Privilégiant l'activité sensorielle, corporelle et musicale basée sur des modes de jeux, il a pour objectif d'affiner les perceptions et d'étendre les aptitudes par des démarches où le corps en mouvement est mis en relation avec le monde sonore et l'espace.

**COURS :**

**SAMEDI MATIN**

**TARIFS : 15 € PAR AN**

**10 € AUTRE PERSONNE DU MÊME FOYER**



## Atelier municipal musiques actuelles

Mise à disposition d'une salle de répétition aménagée et adaptée à la pratique des musiques actuelles (Funk, Rock, Jazz, Variétés...)

**MISE À DISPOSITION : 2H / SEM**  
(PLANNING ÉTABLI EN CONCERTATION ENTRE LES UTILISATEURS ET LA DIRECTION).

**TARIF : 48 € PAR GROUPE**

La Boussole en chiffres, c'est près de 40 000 documents disponibles sur place dont :

- 32 000 livres pour petits et grands,
- 2 200 CD musicaux,
- 1400 DVD,
- 500 livres lus sur CD,
- 60 revues comme Planet Foot, Jardin magazine, Marianne, Auto Moto, Modes et Travaux, Le Monde, Psychologie, Que choisir, Sciences et Avenir, Abricot, I Love English, Jeux Vidéo magazine et bien d'autres !

## Des animations pour tous les goûts

### Le Bavardage :

Venez partager vos lectures, vos coups de cœur avec d'autres lecteurs, et découvrez toutes les nouveautés en exclusivité. Pour les prochaines dates, renseignez-vous donc directement à la médiathèque.

### Soirée Pyjama - conte :

Une fois par mois, le mardi à 18h30, les petites oreilles viennent écouter, en pyjama (ou pas), les douces histoires de Christine.

### Au Feeling :

Jeudi à partir de 14h30

Echanges sur les techniques de travaux manuels créatifs comme le scrapbooking ou le patchwork. Un groupe où l'on échange plus généralement sur ses passions et coups de cœur.

### Boussol en Folie :

Le dernier weekend d'octobre, la médiathèque ouvre ses portes tout un week-end pour trois jours d'animations et de spectacles.

### Salon d'éveil Tiot Loupiot :

En octobre / novembre, la médiathèque participe au festival d'éveil culturel pour les tout-petits organisé par Droit de Cité.

### Festival intercommunal de théâtre :

« On vous emmène », en novembre/décembre organisé par la Compagnie Franche Connexion.

## LA BOUSSOLE NUMÉRIQUE C'EST :

- Des ordinateurs en accès libre et gratuit avec accès internet.
- Des tablettes en accès libre pour découvrir, communiquer, jouer...
- Le WIFI dans tout le bâtiment.
- Un catalogue en ligne donnant accès aux collections de la Boussole et des 13 autres bibliothèques du réseau sur le portail du RCM ([www.mediatheque-rcm.fr](http://www.mediatheque-rcm.fr)).
- La possibilité d'y consulter son compte-lecteur, ou d'y réserver un document dans toutes les médiathèques du réseau, prolonger la durée de ses prêts...
- Des films en VOD accessibles chez vous.
- Des concerts en ligne à savourer à la Boussole ou chez vous.
- Des livres électroniques empruntables depuis n'importe quel outil de lecture nomade ou fixe sur le portail du RCM.
- Des autoformations en ligne.

[www.mediatheques-rcm.fr](http://www.mediatheques-rcm.fr)



Ouvert aux horaires de la médiathèque  
 Contact : Michaël SONNEVILLE - 03.21.76.76.44

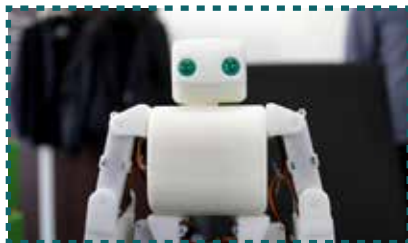
Le Labo est un lieu dédié à la culture informatique et au numérique. C'est à la fois un Espace Public Numérique classique, un espace de fabrication à l'aide des machines à commandes numériques et un lieu dédié à la découverte de la création numérique.

### Ses missions sont les suivantes :

- Initier, former les usagers à l'informatique (ordinateurs, tablettes, liseuses, smartphones...),
- Initier, former les usagers à la fabrication numérique à l'aide de machines à commandes numériques (imprimante 3D, fraiseuse, brodeuse numérique...),
- Accompagner les projets locaux dans le domaine du numérique,
- Développer des projets liés aux nouvelles technologies et mettre en place des partenariats,
- Développer la culture numérique,
- Créer une communauté de « Makers» (bricoleurs nouvelle génération) dans le but d'échanger, de réfléchir et de favoriser le lien social,
- Développer une réflexion autour du développement durable, de l'écologie et des nouveaux modes de consommation (recyclage, upcycling, économie collaborative, repair café...).

### Que trouve-t-on dans le labo numérique :

- Des ordinateurs connectés à internet disposant de très nombreux logiciels,
- Des tablettes tactiles,
- Du matériel photo et vidéo,
- Des machines à commandes numériques :
  - Deux imprimantes 3D,
  - Une découpeuse à polystyrène,
  - Un plotter de découpe,
  - Une brodeuse numérique,
  - Une machine à coudre numérique,
  - Une imprimante à sublimation,
  - Des presses à chaud
  - Une fraiseuse numérique,
  - Du matériel électronique (Arduino, Touch board, fer à souder...).



L'ancienne école Pasteur retrouve une nouvelle vie avec l'École Buissonnière. Les locaux se sont transformés en théâtre populaire sous la direction de la compagnie Franche Connexion. Cette compagnie a une longue expérience théâtrale sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et anime de nombreux ateliers notamment avec la médiathèque, le collège et le CCAS. La marraine de ce lieu est Corinne MASIERO.

### Qu'est ce qu'un théâtre populaire ?

Le théâtre populaire est un théâtre conçu « par et pour » la population. Toutes les idées sont les bienvenues. L'École Buissonnière est à inventer avec vous.

### L'aménagement :

L'École Buissonnière est composée de 3 salles :

- **Une salle de représentation : La Marelle**  
Elle est dédiée aux spectacles en tout genre : lecture, mini-concert, pièce de théâtre...
- **Une salle de répétition : Les Osselets**  
Certaines répétitions sont publiques.
- **Un salon convivial :**  
Un espace important pour pouvoir échanger et discuter sur des points de vue.

### Les rendez-vous

Chaque mois, l'École Buissonnière accueille une présentation de travail d'artiste. N'hésitez pas à suivre l'actualité sur notre site internet, notre Facebook et nous appeler pour réserver.

### Cercle de lecteurs

Les premiers pas du Théâtre se font par le texte. La compagnie Franche Connexion vous propose de venir découvrir des auteurs contemporains, de lire leurs œuvres et d'en débattre. Que vous soyez enfant ou adulte, l'expérience se déroulera autour d'une goutte de café à l'École Buissonnière tous les 2 mois. A la fin de l'année, une lecture d'un texte ou d'un extrait sera présentée.



# Sports

P. 42 : Les infrastructures sportives

P.43 : L'école municipale des sports

Jeunes et sports

P. 44 : La piscine municipale

P. 46 : La gym douce

Les événements ponctuels



## Complexe F. Billoux et son Dojo

Rue J. Prévert

800 m<sup>2</sup> avec gradins mobiles  
dojo : 364 m<sup>2</sup> en aire d'évolution



## Stade P. de Coubertin

Rue J. Prévert

Terrains de foot  
+ piste d'athlétisme  
+ terrain synthétique neuf



## Gymnase A. Delaune

Rue S. Lannoy  
800 m<sup>2</sup>



## Piscine J. Verne

Rue E. Zola

Bassin : 25m X 10 m



## Complexe L. Lagrange

Avenue H. Barbusse

3 courts de tennis  
+ aire pour 6 tables de  
tennis de table



## Stand de tir - Boulodrome et salle de Javelot

Route d'Harnes



## Base de loisirs

13 ha avec plan d'eau  
et base de kayak-polo  
(homologuée)



# L'Ecole Municipale des Sports

Direction Jeunesse et Sports - 23 rue Jean Jaurès - 03 21 76 19 83

infos-jeunesse.sports@mairie-montigny.fr

Vie  
sportive

## L'EMS c'est avant tout pour les enfants

### Eveil sportif pour les 4 à 6 ans

L'objectif de cette activité est d'initier les enfants à l'ensemble des activités sportives par la maîtrise des notions d'équilibre, souplesse, agilité et sens du rythme. Activités : jeux d'opposition, jeux d'éveil (ballon), gymnastique.

### Multisports pour les 7 à 11 ans

L'objectif de cette activité est de permettre la découverte et la pratique d'activités en développant l'endurance, la force, la souplesse, l'équilibre, la rapidité et l'adresse. Activités : jeux d'opposition, athlétisme, gymnastique et sports collectifs.

### Modalités

Inscriptions à partir du 3 septembre à la Direction Jeunesse et Sports

**Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Pour l'inscription : deux photos d'identité, la fiche d'inscription dûment remplie, un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.

### Tarifs et horaires

Carte d'adhésion : 10 € (obligatoire)

#### Au trimestre :

Montignyinois : 10 € ; 8 € dès le 2<sup>e</sup> enfant

Extérieurs : 17 € ; 14 € dès le 2<sup>e</sup> enfant

Tickets loisirs jeunes de la CAF acceptés

RDV Complexe Sportif Billoux  
en période scolaire

#### Lundi :

**NOUVEAU !**

Pour les 7 à 11 ans de 17h30 à 18h30  
Accueil dès 17h15

#### Samedi :

Pour les 4 à 6 ans de 11h à 12h  
Pour les 7 à 11 ans de 10h à 11h

## Jeunes et sports

Renseignements : Direction Jeunesse et Sports

23 rue Jean Jaurès - 03 21 76 19 83

infos-jeunesse.sports@mairie-montigny.fr

Vie  
sportive



Envie de faire du sport sans  
prise de tête ?  
Passer un bon moment entre  
jeunes ?  
Se vider la tête après une  
journée chargée ?  
Des éducateurs sportifs  
attendent les ados  
le lundi de 17h à 19h  
au complexe sportif Billoux.  
Et c'est gratuit !

RDV directement à Billoux !



## LES NOUVELLES ACTIVITÉS ONT RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS GRÂCE À VOTRE CONFIANCE !

Dès la rentrée, la nouveauté sera au programme : nouveaux cours d'Aquabike, d'Aquamusic, d'Aquaséniors, d'Aquatraining pour les plus sportifs et sans oublier les leçons de natation enfants et adultes avec différents niveaux.

## ET L'AQUARÉCRÉ FAIT SA RENTRÉE !

Venez vous amuser avec vos enfants, des surprises vous attendent.

## ET TOUJOURS DES SOIRÉES À THÈME DE PRÉVUES !

Suivez l'actualité de la piscine.

## IL Y A UN COURS FAIT POUR VOUS :



### Cours de natation

Des premières leçons de natation à l'apprentissage de plusieurs nages, enfants et adultes profiteront de cours de qualité avec nos maîtres-nageurs. Les leçons durent 30 min (enfants) et 45 min (adultes), une fois par semaine.

*Pas de cours pendant les vacances scolaires*

### Stage de natation : 1 semaine pour nager !

Les stages de natation sont organisés durant les petites vacances. Du mardi au vendredi, votre enfant bénéficiera d'un stage intensif avec une séance par jour. Pour débiter ou progresser, c'est une méthode idéale pour les enfants qui ont déjà un programme chargé tout au long de l'année.

*Uniquement pendant les vacances scolaires*

### Aquaphobie : vaincre sa peur.

Naturellement, le corps humain flotte et ne coule pas ! Venez découvrir les bienfaits de l'eau et vaincre votre phobie. Le maître-nageur vous accompagnera dans un cadre sécurisant et rassurant. L'apprentissage se fait sous forme d'un cycle d'environ 10 séances. 3 cycles sont programmés : de janvier à mars, d'avril à juin et de septembre à décembre.

*Pas de cours pendant les vacances scolaires*

### Aquabike : à fond les pédales !

Venez vous dépenser au rythme de la musique et du coup de pédale ! 30 min = 1h en salle d'après certains experts ! Venez vous faire votre propre idée !

Possibilité de faire de l'aquabike en totale autonomie.

*A partir de 18 ans - Réservation obligatoire*

*Pas de cours pendant les vacances scolaires*

### Aquatraining : intensément sport !

Après un échauffement, des ateliers sont organisés en circuit : course sur place, sauts... Cette activité fait travailler tout le corps et booste le cardio sans risque de traumatisme.

### Mais aussi...

Des loisirs et de l'amusement avec des structures gonflables.

## PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LA PISCINE

FAITES  
DU SPORT!

ACTIVITÉS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
<b>Accueil du Public</b> avec lignes de nage	FERMEE	17h - 19h*	11h30 - 13h15** 14h - 19h**	17h - 19h*	17h - 19h*	9h - 12h* 14h - 18h*	8h30 - 12h30**	
<b>Aquabike<sup>RI</sup></b>		15h - 19h30 19h45 - 20h15					10h45 - 11h15 11h15 - 11h45	9h30 - 10h
<b>Aquabike Liberty</b>			9h45 - 10h15					
<b>Aquaseniors</b>					17h - 17h45			
<b>Aquamusic</b>		18h15 - 19h						
<b>Aquatrainig</b>					19h - 19h45			
<b>Aquaphobie<sup>R3</sup></b> (grands débutants)				9h45 - 10h15				
<b>Jardin Aquatique</b> prochainement							9h15 - 10h30	
<b>Liberty Jeux</b> <b>Aquacrêlé</b>				16h-18h			15h - 17h30	10h30 - 12h
<b>Leçons adultes<sup>R3</sup></b>				18h15 - 19h	18h15 - 19h			
<b>Leçons enfants<sup>R3</sup></b>	17h15 - 17h45 17h45 - 18h15		14h - 14h30 14h30 - 15h 15h - 15h30 15h30 - 16h	17h45 - 18h15	17h45 - 18h15			

(R) : sur réservation

ATTENTION : \* remontée du bassin 15 min avant la fermeture \*\* remontée du bassin à 12h

R3 inscription pour le cycle : janvier à mars ; avril à juin ; septembre à décembre

Caisses fermées 30 min avant la fermeture

## TARIFS :

## Tarifs entrée public :

- **Adulte** : 2,50 € ; par 10 : 22 €
  - **- 18 ans** : 1,90 € ; par 10 : 17 €
  - **Entrée famille 1 adulte + 2 enfants** :  
Montigninois : 5,50 € ; Extérieurs : 6 €
  - **Entrée famille 2 adultes + 2 enfants** :  
Montigninois : 8 € ; Extérieurs : 8,50 €
  - **Tarif réduit\*** : 2 € ;
- \* Uniquement les Montigninois de + de 65 ans, demandeur d'emploi, étudiant (sur présentation d'un justificatif)

## Tarifs animations

	Montigninois 1 séance	Extérieurs 1 séance	Montigninois Carte de 10	Extérieurs Carte de 10
Aquagym				
Aquamusic	7 €	8 €	65 €	75 €
Aquadouce				
Aquasports				
Leçon enfant	6 €	7 €	55 €	65 €
Leçon adulte	7 €	8 €	65 €	75 €
Aquabike 30 min	6,50 €	7,50 €	Prochainement	Prochainement
Liberty Bike	5 €	6 €	Prochainement	Prochainement
Aquapalming / Aquaphobie / Autres activités	5 €	6 €		

Vie  
sportive

# La gym douce

Inscription possible toute l'année

Direction Jeunesse et Sports - 23 rue Jean Jaurès - 03 21 76 19 83

infos-jeunesse.sports@mairie-montigny.fr



## Tarifs et horaires

Carte d'adhésion :

10 € (obligatoire) par adulte, pour la saison

et au trimestre : 10€

Rendez-vous salle M. de Hulster

Lundi : 14h à 15h

Jeudi : 10h à 11h / 14h à 15h

## Seniors, maintenez-vous en forme !

L'activité de gymnastique douce pour seniors accueille les adultes âgés de 55 ans et plus, résidant en priorité à Montigny-en-Gohelle.

Ces ateliers ont pour mission de conserver :

- une tonicité musculaire
- une souplesse
- une aisance articulaire
- un équilibre
- une coordination des mouvements

Mais aussi de diminuer le stress et d'apporter des sensations de bien-être favorisant le sommeil.

En bref, une meilleure qualité de vieillissement.

**Modalités :**

Inscriptions à partir du 3 septembre à la Direction Jeunesse et Sports, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h**

Pour l'inscription : un dossier d'inscription comprenant un certificat médical de non contre-indication à la gym douce.

Vie  
sportive

# Les événements sportifs ponctuels



La Direction Jeunesse et Sports en partenariat avec la Direction de l'Événementiel et de la Communication et certaines associations, organise également des grandes manifestations sportives. N'hésitez pas à participer entre amis et ou famille.

**Téléthon** (novembre)

**Course pédestre** (mars)

**Parcours du Cœur** (avril)

**Journées Pleine Nature** (juin)

**Triathlon scolaire** (juin)

**et bien d'autres à venir !**

# Vie des asso

## P. 48 : Les associations culturelles

Musique

Danse

Diverses

## P. 50 : Les associations sportives

### Office Municipale des Sports

Badminton

Javelot

Pêche

Basket

Judo

Tennis

Canoë-Kayak

Karaté & Body Karaté

Tennis de table

Football

Marche & Jogging

Tir

Gymnastique

Natation

Triathlon

Handball

Pétanque

## P. 58 : Les associations des seniors

Amicale des Anciens  
du Trianon

Bien-Être

## P. 59 : Les associations caritatives

Amicale des Donneurs  
de Sang

Les Restos du  
Cœur

Le Secours  
Populaire

## P. 60 : Les associations de quartier

L'AZAC&L  
ASC Plaine du 7

Mieux Vivre ZAC des 2 Villes  
Citoyens de la Plaine du 7

## P. 62 : Les associations patriotiques et d'utilité publique

ACPG - CATM - TOE - VG  
AC et VG  
Souvenir Français

FNDIRP  
Union Montignynoise des Médaillés du Travail  
FNATH

## P. 64 : Les autres associations

AIFE

Les Bons  
Diabes

UCAMEG



# Les associations culturelles

## American Country Line Dance

 american.country.linedance



Patrice SAKWINSKI  
Président  
06 06 61 63 08  
Catherine SAKWINSKI  
Secrétaire  
06 25 17 49 82  
american.cld@gmail.com

Deux cours d'essai gratuit.

### Activité :

L'association a pour but de réunir entre elles, quels que soient leur âge et leur niveau, les personnes souhaitant s'initier ou se perfectionner dans la danse dite «danse country», et de partager l'esprit «country» sur des chorégraphies entraînant, sur des musiques traditionnelles country, irlandaises, mais aussi d'actualité.

### Répétition :

**Judi** de 18h30 à 20h à l'Espace Polyvalent Roland Huguet ou salle Madeleine de Hulster. Bals, démonstrations, galas sont organisés tout au long de l'année.

### Tarif :

Inscription aux heures de cours. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse country sera demandé.  
50 € l'année.

## Chorale Choraly

 Choraly Montigny en Gohelle



Evelyne VERMEERSCH,  
Présidente  
06 13 96 97 01  
evelyneve@hotmail.fr

Thérèse France LEVALLEUX,  
Vice- Présidente  
06 88 48 39 76  
tf.levalleux@gmail.com

### Activité :

Pratique du chant pour ados / adultes de tout âge et de tout niveau.  
Aucune connaissance musicale exigée.

### Répétition :

Le **lundi** de 18h30 à 20h30 au Centre Culturel Nelson Mandela.

### Tarif :

28 € l'année.

## Comité Montigninois de Jumelage et d'Echanges

 CMJE Montigny en Gohelle



Evelyne VERMEERSCH,  
Présidente - 06 13 96 97 01  
evelyneve@hotmail.fr

Gilles BAYART, Trésorier  
06 68 43 39 34  
agmb62@free.fr

### Activité :

Promouvoir, soutenir et favoriser les échanges et les relations dans le cadre des jumelages. Co-organisation d'événements avec les villes jumelées (Tamási et Stollberg) en direction de la population de tout âge et des associations locales.

### Tarif :

5 € l'année.

Inscription lors de l'assemblée générale ou toute l'année auprès des personnes responsables.



## Danse & Passion



danseetpassion@free.fr  
Sylvie JANIK , Présidente  
03 21 76 91 39  
sylvie.janik@free.fr

Mustapha NEKKACHE,  
Trésorier  
03 21 75 58 80

Site web : danseetpassion.free.fr

### Activité :

Danse de bal, rock 6 temps.

### Répétition :

Espace Polyvalent Roland Huguet ou salle Madeleine de Hulster.

**Lundi** : Rock 6 temps de 19h à 20h (débutants) et de 20h à 21h (confirmés).

**Mardi** : Danse de bal de 19h à 20h (débutants) et de 20h à 21h (confirmés).

### Tarifs :

10 € pour l'inscription

6 € le cours par couple

Venir en couple.

## Orchestre d'Harmonie de Montigny-en-Gohelle



Jean-Paul MOREL,  
Président  
06 80 02 93 50  
ejpmag@free.fr

Olivier DEGARDIN  
Directeur artistique  
03 21 75 91 91



Orchestre d'Harmonie de Montigny en Gohelle



### Activité :

Pratique musicale en orchestre d'Harmonie.

### Répétition :

Le **vendredi** de 19h à 21h au Centre Culturel Nelson Mandela, rue R. Salengro.

## Musée Municipal et Amicale Laïque



Annie BERNARD,  
Présidente  
03 21 20 29 28  
mme.bernard@free.fr

### Activité :

L'Amicale Laïque organise des activités culturelles ou sportives en direction des écoles de la commune.

Elle gère également le musée municipal, ouvert le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 14h30 à 17h30. Elle y accueille les écoles, associations ou groupes sur RDV.

# Les associations sportives

Avec 25 disciplines, la population montignynoise peut trouver son bonheur dans le choix d'une activité sportive. Ce large éventail permet actuellement à plus de 1700 licenciés d'exercer le sport de leur choix, parmi les 23 équipements sportifs municipaux.

Certaines structures, comme les gymnases, la piscine, le dojo, sont également utilisées par les élèves montignynois.

Pour l'année 2017, ce ne sont pas moins de 100.000 pratiquants tous confondus qui ont utilisé ces équipements.

## Office Municipal des Sports



L'Office Municipal des Sports de Montigny-en-Gohelle affilié à la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport n'est pas une structure municipale, mais une structure indépendante ouverte à l'échelon de la commune.

Cette association « loi de 1901 » regroupe tous les acteurs du sport de Montigny, elle est indépendante du pouvoir politique et du pouvoir sportif.

Elle est le **reflet** de toutes les sensibilités et de toutes les formes de pratiques sportives. Il s'agit d'une structure de **concertation** et de propositions qui, au sein de son territoire communal, est au service de toute la population pour contribuer à un vrai **développement** du sport. C'est le lien régulier avec le Maire et les élus

de la commune, et plus particulièrement avec celui chargé du sport.

L'OMS favorise le **partenariat** avec la Direction Jeunesse et Sports et la collectivité locale, c'est un outil de réflexion, d'action et d'aide à la **décision** comme stipulé dans ses statuts. Ce n'est pas une commission extra-municipale, il n'a pas le pouvoir de décision mais de concertation, d'étude et d'animation. Il n'attribue pas de subvention, mais contribue à la décision de la municipalité.



## Montigny Badminton Club



Frédéric DOHET,  
Président  
06 61 86 45 19  
badmeng@hotmail.fr

Kévin MAFRANS,

Trésorier  
06 21 56 38 31

### Activité :

Pratique en découverte, loisir ou confirmée du badminton avec des séances d'entraînement physique, technique et tactique. Possibilité de faire de la compétition.

### Entraînements :

Toutes les séances ont lieu au Gymnase Delaune.

Le **lundi** de 18h à 20h pour les 6 - 16 ans.

Le **lundi, mercredi** et **vendredi** de 20h à 22h30 pour les + de 16 ans et adultes. **Samedi** de 10h à 12h30 (sur demande).

### Tarifs :

De 6 à 9 ans : 45 € - De 10 à 15 ans : 55 € - 16 ans et + : 75 €.

*Dossier d'inscription : se rapprocher des membres du club.*

## Basket Loisir Montigny-en-Gohelle



Charles JUMEAUX  
Président  
06 75 29 10 87  
charles.jumeaux62@gmail.com

Mathieu DUBURQUE  
Vice Président  
06 83 32 63 07  
Mathieu.duburque@gmail.com

 Basket loisir Montigny en Gohelle

### Activité :

Pratique du basket en mode loisirs - Section mixte.  
Non affilié à la FFBB.

### Entraînements :

Toutes les séances ont lieu au Gymnase Delaune.

Le **dimanche** de 9h30 à 11h30

### Tarif :

35 €

*Certificat médical d'aptitude à la pratique du basket et une photo d'identité.*



## Canoë Kayak Montigninois



Gilles LEMAIRE, Président  
06 59 43 98 97  
canoe-kayaks-montigny@orange.fr

### Activité :

Pratique du canoë-Kayak de l'initiation à la compétition

### Entraînements :

Se renseigner directement au club.

### Tarif :

Certificat médical et fiche d'inscription  
Tarif : se renseigner directement au club.

## Football Club Montigny-en-Gohelle



 FC Montigny En Gohelle

Site web : [fc-montignyengohelle.footeo.com](http://fc-montignyengohelle.footeo.com)

### Activité :

Pratique du football.

### Entraînements :

Du **lundi** au **vendredi** à partir de 18h30  
ou le **mercredi** à partir de 14h30 (U6/U7/U8/U9).

2 entraînements par semaine et par catégorie.

### Tarif :

A partir de 40 €

Pièce d'identité et certificat médical obligatoire.



Karim CHLEBOWSKI, Président  
[president@fcmeg.fr](mailto:president@fcmeg.fr)

Guillaume VRECK, Responsable  
[responsablefoot@fcmeg.fr](mailto:responsablefoot@fcmeg.fr)

## Montigny Gym Club

 Montigny Gym Club

Site web : [montignygymclub.wix.com](http://montignygymclub.wix.com)

### Activité :

Gymnastique artistique (agrès : saut, barres, poutre et sol).

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu au Gymnase Delaune.

Le **mardi**, **jeudi** et **vendredi** de 18h à 20h.

Le **mercredi** de 17h à 20h

### Tarifs :

Baby : 70 €

Loisirs : 75 €

Compétition : 105 €

Dossier d'inscription à remplir avec certificat médical intégré.



Gérald LACOUR, Président  
07 86 21 95 37  
[montignygymclub@gmail.com](mailto:montignygymclub@gmail.com)

## MEG Handball

### Activité :

Pratique et découverte du handball. Compétition à partir de 8 ans.  
Loisirs pour les +16 ans. Ecole labellisée Argent du Handball à partir de 4 ans.

### Entraînements : au complexe sportif Billoux

**Baby** : mer de 16h à 17h15 ; **-11 ans** : mer de 17h30 à 18h30 et ven de 17h30 à 18h30 ; **-13 ans** : mar de 18h à 19h et jeu de 19h30 à 21h ; **-15 ans** : lun de 19h à 20h30 et mer de 18h30 à 20h ; **-18 ans** : mar de 19h à 20h30 et ven de 18h30 à 20h ; **Séniors** : lun de 20h à 22h et ven de 20h à 22h ; **Loisirs** : jeu de 19h30 à 21h30 ; **Séniors fille** : mer de 20h à 22h

### Tarifs :

**Baby/mini** : 42 € ; **-11** : 55 € ; **-13** : 65 € ; **-15** : 70 € ; **-18** : 85 € ; **seniors** : 115 € ; **loisirs** : 70 € ; **dirigeant** : 55 €

Dossier à récupérer aux horaires d'entraînement - 1 photo - Certificat médical - Photocopie carte d'identité - Cotisation - Adresse mail



Jean-Yves FERRATON, Président  
[5762056@ffhandball.net](mailto:5762056@ffhandball.net)

Yves TIRLEMONT, Secrétaire  
06 11 16 21 96  
[yves1965@numericable.fr](mailto:yves1965@numericable.fr)

## Les mordus du Javelot



Patrick DEROEUX, Président  
03 62 90 33 88 - 06 52 58 00 77  
pderoeux@numericable.fr

### Activité :

Javelot à l'oiseau avec participation au championnat UFOLEP et challenge.

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu à la salle de Javelot Jean-Baptiste Klein.

Le **jeudi** de 18h à 20h, **dimanche** de 10h à 12h (sauf jour de championnat et challenge).

### Tarif :

Demande d'adhésion, certificat médical à la pratique du javelot.  
1€ par concours et 25 € de cotisation annuelle.

## Javelot les Remplumés



Nordine CHIAK, Président  
06 10 09 62 92  
nordine.chiak@gmail.com

### Activité :

Javelot à l'oiseau.

Durant l'année : cartel pour les joueurs licenciés et challenge ouvert à tous licenciés ou non.

### Entraînements :

Le **mercredi** de 18 à 20h

Le **samedi** de 10h à 12h

Réunion juste avant l'entraînement du samedi.

Salle de Javelot Jean-Baptiste Klein.

### Tarif :

25 € l'année par personne (membre actif) pour la licence et l'assurance.  
Fournir un certificat médical.

## Judo club Montigny-en-Gohelle



judoclubmontignyengohelle@hotmail.com

Luc GUIGO, Président  
06 22 75 57 60  
lucguigo@hotmail.fr

Frédéric LOY, Trésorier  
06 75 33 09 86  
loifrede@numericable.fr



Judo Club Montigny-en-Gohelle



### Activité :

Judo : éducatif et compétitif pour enfants ( à partir de 4 ans) et adultes.

Taiso : remise en forme adaptée à tous niveaux (débutants ou confirmés) à partir de 12 ans

### Entraînements :

Pour le judo : **mardi et vendredi** : 18h à 20h30 - **Mercredi** : 15h30 à 19h

**Samedi** : 10h à 11h

Pour le Taiso : **mercredi** : 19h à 20h - **Samedi** : 11h à 12h

### Tarif :

Se renseigner directement auprès de l'association  
Certificat médical obligatoire même pour un essai



## Karaté club Shotokan



Lucie VANASSCHE, Présidente  
07 86 60 64 11  
karateshotokan62640@gmail.com

Rosina SZCZEPANIAK, Secrétaire  
06 08 97 80 59  
rosinazep@yahoo.com

 Karaté Shotokan Montigny-en-Gohelle

Site web : <https://sites.google.com/site/karatemontignyengohelle>

### Activité :

Pratique du Karaté style Shotokan

Pratique du Body Karaté en musique (échauffement, cardio, gainage, étirements) avec des mouvements de karaté.

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu au dojo du Gymnase Billoux.

Karaté : le **lundi** et le **jeudi**, de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour les adultes.

Body Karaté : le samedi de 14h30 à 16h

### Tarifs :

Karaté : 100€, remise de 10€ à partir du 2<sup>e</sup> enfants d'une même fratrie  
Body Karaté : 50 €

Compléter la fiche d'inscription à retirer au club ou à télécharger sur le site internet + certificat médical



## Les Marcheurs de la Gohelle



Patrick GRZESICA, Président  
03 21 49 45 36  
grzesica.patrick@sfr.fr  
Jean-Pierre COLIN  
06 60 50 40 64

[www.lesmarcheursdelagohelle62640.reseaudesassociations.fr](http://www.lesmarcheursdelagohelle62640.reseaudesassociations.fr)

**Activité :** Randonnées de petite distance le **mardi (6km)** et plus importantes le **jeudi (10 à 15 km)**. Journées ou voyages touristiques organisés tout au long de l'année.

### Entraînements :

**Mardi et jeudi**

### Tarif :

35 € (licence et adhésion à la Fédération Française de randonnée)

Imprimé d'inscription à télécharger sur le site web + certificat d'aptitude à la marche.

Essais de 3 randos gratuitement le mardi ; RDV à 13h50 face à la piscine



## Sport Tendance Family



Nadine CAREMIAUX, Présidente  
06 32 33 09 35  
ncaremiaux@laposte.net

Julie TETELINMACQUET, Animatrice  
06 73 44 69 89  
zulie.zumba@laposte.net

 zuliezumba

### Activité :

Marche nordique de loisirs (pas de compétition)

La marche nordique est une activité physique complète qui se pratique avec des bâtons.

### Entraînements :

**Départ parking de l'église**

**Tous les dimanches matins de 9h15 à 11h**

**Déplacements sur différents sites en covoiturage**

### Tarifs :

85 € l'année

100 € pour un couple

Certificat médical + photo + justificatif de domicile pour les couples

## Jogging club Montigninois



 Jogging Club Montigninois

### Activité :

Course à pied.

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu au Gymnase Billoux.

Le **mardi** et le **vendredi** de 18h30 à 20h, le **dimanche** à partir de 9h.

### Tarif :

Certificat médical et pièce d'identité.

Deux types de licences Athlé : licence running ou licence compétition (pour l'accès aux championnats).

Pour tout renseignement sur les licences, contacter le club.



Thierry MARS, Président  
07 85 82 55 35  
bureaujcm62640@gmail.com

Cécile DEMARQUET, Secrétaire  
06 79 68 25 20

## Club nautique Les Hippocampes



### Activité :

Les hippocampes vous accueille pour partager ensemble votre passion de la natation. Apprentissage : 4 nages / perfectionnement / compétition / loisirs / nage avec palmes.

### Entraînements :

**Lundi** de 18h30 à 20h

**Mercredi** de 14h à 15h

**Le jeudi et vendredi** de 18h45 à 20h

### Tarif :

Photo d'identité, certificat médicale de moins de 3 mois.

Tarif : se renseigner directement au club.



Daniel FASTYN, Président  
06 19 92 62 82  
daniel@hippocampes-montigny.com  
info@hippocampes-montigny.com

Bruno ZAWADSKI, Trésorier  
bruno@hippocampes-montigny.com

## La Boule Bleue



### Activité :

Pratique de la pétanque sportive et loisirs.

La boule bleue organise un championnat inter-sociétaire de septembre à mars.

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu au boulodrome couvert école M. Cachin.

Du **lundi** au **vendredi** de 18h à 20h30.

### Tarifs :

27 € pour la licence fédération (FFST) ou 15 € pour la carte de membre pour la pratique loisirs.

Une photo et un certificat médical pour la pratique sportive.



Philippe SAUVAGE, Président  
06 83 99 44 13  
sauphilippe@numericable.fr

Cathy BERTIN, Trésorière  
06 87 96 55 33

## Le Cochonnet du 7



Michel SIMON, Président  
07 86 86 20 02  
m.simon62@wanadoo.fr

Alain CARPENTIER  
06 49 13 88 28  
louna-moumoune@outlook.fr

**Activité :** Pratique de la Pétanque en compétition et en loisirs

**Entraînements :** Du **lundi** au **vendredi** de 16h15 à 20h15 (21h) avec un dirigeant

Le **samedi** et **dimanche** de 17h à 20h suivant la demande.

Boulodrome couvert école M. Cachin

**Tarifs :**

28,50 € (en fonction du tarif demandé par la fédération pour la licence, et 2,50 € pour la cotisation du club).

Retirer le formulaire d'inscription au boulodrome, 1 photo d'identité, un certificat médical de non contre indication à la pratique de la pétanque.

L'inscription implique le respect des statuts et du règlement intérieur de l'association.

## Le Brochet Montigninois



brochetmontigninois62@gmail.com

Marie-France DEHON,  
Présidente,  
06 99 41 78 85  
marie-France.dehon@orange.fr

Isabelle MARCZAK  
06 31 71 49 82

 société de pêche (le brochet montigninois)

**Activité :**

Pêche à la base de loisirs

**Entraînements :**

Toute l'année.



**Pêche de nuit tous les 15 jours (15 € sans carte - 7 € adhérents)**

**Tarifs :**

23 € pour les montigninois - 30 € pour les extérieurs

12 € carte jeune jusque 16 ans - présence des parents pour faire la carte obligatoire.

Tickets journaliers 6 €.

Pour les cartes, justificatif de domicile et photo obligatoires.

Carte délivrée au local, 6 allée Eugène Chopin.

## Tennis Club Montigninois



tcmeg62640@gmail.com

Xavier CARIDROIT, Président,  
06 61 94 79 10  
xave1975region62@hotmail.com

Stéphane RABS, Vice-président,  
06 78 90 78 17  
stephane.rabs@numericable.fr

 tennis club montigny en gohelle

Site web : [www.11620177@fff.fr](http://www.11620177@fff.fr)

Instagram : tcmg62640



**Activité :**

Tennis loisirs et compétition.

**Entraînements :**

Les entraînements ont lieu au Complexe Léo Lagrange, rue E. Zola.

**Lundi :** 18h 21h30 (adultes compétiteurs)

**Mardi :** 18h 21h (enfants et adultes débutants)

**Mercredi :** 12h 16h (enfants)

**Vendredi :** 18h 21h (enfants et adultes compétiteurs)

**Tarifs :**

Adultes montigninois : 90 €, jeunes montigninois : 60 €.

Adultes extérieurs : 105 €, jeunes extérieurs : 70 €.

**Ecole de tennis par cycle de 10 semaines :**

Enfants (- de 10 ans) : 25 €, ados (- de 18 ans) : 40 €, Adultes : 45 €.

Certificat médical

## ASTT Montigny-en-Gohelle



Amar AZZOUG, Président  
06 99 68 62 62  
amar.azzoug@yahoo.fr

### Activité :

Pratique du tennis de table en loisirs ou compétition.

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu au complexe sportif Léo Lagrange.

**Du lundi au vendredi** de 18h à 21h (sauf mercredi)

**Mercredi** : entraînements des jeunes de 17h30 à 20h30

### Tarif :

30 €

Copie de la pièce d'identité - Certificat médical

## Société de Tir Montignynoise



Henri STENCEL, Président  
06 68 88 65 99  
henri.stencil@bbox.fr

Patrice KAZMIERCZAK,  
Vice-président  
06 07 64 56 73  
patrice.kazmierczakclubinternet.fr

### Activité :

Tir sportif de précision, pistolet et carabine à plombs 4,5 mm.

### Entraînements :

Les entraînements ont lieu au stand de Tir, D. Dubart, route d'Harnes.

Le **vendredi** de 18h à 20h, **samedi** de 16h à 18h et le **dimanche** de 10h à 12h.

### Tarifs :

Enfant de - de 16 ans 22 €. (Avec une série gratuite par semaine)

Adulte loisirs 27 €.

Adulte compétition 37 €.

Paiement par chèque si possible

Formulaire à remplir sur place avec deux photos d'identité, certificat médical, accord parental pour les mineurs.

## Triatomic Montigny-en-Gohelle



Contact@triatomics.fr

Jean-Pierre ACKET, Président  
06 09 60 70 67  
president@triatomics.fr

Karine GRENON,  
Secrétaire et entraîneur  
06 22 92 55 35  
contact@triatomics.fr



TRIATHLON CLUB Montigny en Gohelle

**Activité :** Site web : [www.triatomics.fr](http://www.triatomics.fr)

Pratique du Triathlon ou des disciplines enchainées : natation, cyclisme, course à pied, (Aquathlon, Duathlon, Bike&Run, SwimRun ...).

### Entraînements :

Natation : piscine Jules Verne **lundi** (20h à 22h), **mercredi** (20h30 à 22h30 en période estivale), **jeudi** (20h30 à 22h30 en période hivernale), **vendredi** (20h30 à 22h30)

Course à pied : Stade Pierre de Coubertin **mercredi et jeudi** : 18h30 à 20h30

Cyclisme : **dimanche** à partir de 9h15

### Tarifs :

40 € + licence FFTRI (prix variable suivant l'âge et la nature de l'activité), droit d'entrée la première année équivalent à un pack d'équipements (200€ en 2017). Certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon. Savoir nager et être titulaire à minima du Brevet de Sécurité Routière (sortie vélo)

Prendre contact depuis le site du club : [www.triatomics.fr](http://www.triatomics.fr)



## Amicale des Anciens du Trianon



M. Raymond BAES, Président  
06 74 67 6176

### Activité :

Tous les après-midi de 14h à 18h (sauf week-end et jours fériés).

Multitudes d'activités : jeux de cartes, jeux de dés, loto, concours de belote et de pétanque.

Deux à trois sorties par an

### Lieu :

Foyer du Trianon, place du Bicentenaire

### Tarif :

10€ / an

## Bien-Être, club d'anciens et d'anciennes



Jocelyne PION, Présidente  
03 21 20 01 24 - 06 10 95 04 39  
jocelyne.pion@sfr.fr

### Activité :

Interventions à la résidence B. Frachon pour distraire nos aînés.

Fête des anniversaires, fêtes des Mères et Pères, voyage d'une journée, Semaine Bleue, lotos et fête de Noël.

### Lieu :

Résidence Autonomie Benoît Frachon.

Les **jeudis ou vendredis (selon calendrier établi)** de 15h à 17h.

### Tarif :

Pour les retraités.

10 € pour l'année 2019.



## Amicale des donneurs de sang



 Amicale des Donneurs de Sang de Montigny en gohelle

### Activité :

Promotion du don du sang. Accueil des donneurs de sang et accompagnement des équipes médicales lors des journées de prélèvement.

Le **mercredi** de 14h à 19h selon calendrier annuel ( 5 fois par an ) à l'Espace Polyvalent Roland Huguet.

### Tarif :

Don du sang gratuit - se munir de la pièce d'identité.

Adhésion à l'Amicale 10 € (facultatif).

Peuvent être adhérents les donneurs et anciens donneurs, et toutes les personnes en accord avec l'éthique du volontariat et de l'anonymat.

Janine SANIEZ, Présidente  
03 21 76 83 42  
06 16 11 35 88  
janine.saniez@numericable.fr

## Les Restos du Cœur



### Activité :

Association ayant pour but d'aider et d'apporter une assistance aux personnes démunies en leur distribuant gratuitement de la nourriture.

Inscription début novembre. Jours de distribution définis fin octobre.

### Lieu :

Rue A. Houssin

Claire KLEIN,  
Christophe DUPISSON

## Le Secours Populaire



### Activité :

Aide aux personnes défavorisées

### Lieu :

40 route d'Harnes

Permanences le **mardi** et **vendredi** de 14h à 16h

Marie-Andrée Da Costa,  
Présidente

# Les associations de quartier



## L'AZAC&L

# AZAC&L



 AZAC asso

### Ateliers :

Activités manuelles, aide aux devoirs, pâtisserie, cirque, bricolage, guitare, sport en famille, sorties marche ou vélo, travaux d'aiguille... pour enfants et adultes.

### Horaires et lieux :

Selon un planning défini  
Du **lundi** au **samedi**  
Renseignements sur place, par téléphone ou site facebook.  
Maison du DSU - Boulevard Jean Moulin

### Tarifs :

3 € l'adhésion annuelle et 12 € par an et par atelier SAUF aide aux devoirs (gratuit), et pâtisserie (10€ par trimestre).

Etre à jour de sa cotisation, remplir une fiche sanitaire sur place, fournir une attestation d'assurance et un certificat médical d'aptitude aux sports avec vaccinations à jour.

Laurent MEREU, Président  
03 21 49 60 31  
06 20 2103 72  
dsu@orange.fr  
animationzac@hotmail.fr

Animateurs : Isabelle et Valentin

## L'ASC

# ASC



 asc plaine

### Ateliers pour tous à partir de 3 ans :

Activités manuelles, aide aux devoirs, cuisine, danse, initiations sportives, travaux d'aiguille, vitrail, fresque...

### Horaires et lieux :

Selon un planning défini  
Du **mardi** au **samedi**  
Renseignements sur place, par téléphone ou site facebook  
Maison de quartier JC Lecamus - Rue J. Brel

### Tarifs :

3 €/ an (cotisation) et 12 € par an et par atelier SAUF aide aux devoirs (gratuit) et cuisine.

Etre à jour de sa cotisation, remplir une fiche sanitaire sur place, fournir une attestation d'assurance et un certificat médical d'aptitude aux sports avec vaccinations à jour.

Isabelle BALAN, Présidente  
03 21 49 53 21  
06 07 06 95 20

lcr-plainedu7@orange.fr  
Animateurs : Rahdija, Célia et Anthony

## Citoyens de la Plaine du 7



Jean-Pierre DUPREZ,  
Président  
06 14 25 51 32

Georges LEROY,  
Vice-Président  
06 08 13 25 93

[citoyens.laplaine@gmail.com](mailto:citoyens.laplaine@gmail.com)

### Activité :

Le Conseil citoyen favorise la participation des habitants de la Plaine du 7 à l'amélioration du cadre de vie du quartier et renforce la cohésion sociale.

Les habitants peuvent ainsi élaborer des projets pour toutes les tranches d'âges de la population. Ils favorisent également l'accompagnement et le lien social avec les personnes âgées par la reprise des activités de l'association « Les Aînés du 7 ».

### Horaires et lieux :

Réunions une à deux fois par mois en soirée au foyer Charles Herpson, rue de Chantilly

Permanences du mardi au vendredi après-midi de 13h30 à 18h.

### Tarif :

4€ l'année, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Mieux Vivre ZAC des 2 villes



Robert VERBEKE,  
Président  
07 54 80 77 55

Mireille TIERTANT  
Vice-Présidente  
03 21 67 19 74

[citoyenzac@gmail.com](mailto:citoyenzac@gmail.com)

### Activité :

Le Conseil citoyen favorise la participation des habitants de la ZAC des Deux Villes afin d'améliorer le cadre de vie du quartier et développer des actions de cohésion sociale.

Les habitants peuvent ainsi élaborer des projets sociaux, éducatifs, culturels la population, en partenariat avec le bailleur Pas-de-Calais Habitat. Ils favorisent le développement de projets urbains (ex : jardins partagés) ou encore de rencontres conviviales avec les habitants du quartier.

### Horaires et lieux :

Réunions une à deux fois par mois en soirée à la Maison du DSU

### Tarif :

4€ l'année, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

# Les associations patriotiques et d'utilité publique

## ACPG - CATM - TOE - VG



**André FERNEZ, Président**  
03 21 20 45 01

**Emilienne LACOUR, Trésorière**  
03 21 75 85 87

### Activité :

Défenses des droits des Anciens Combattants et Veuves.  
Participation aux manifestations patriotiques et accompagnements aux décès des Anciens Combattants.

### Tarif :

17 € l'année.  
Livret militaire à fournir.

## AC & VG



**Jean-Luc DELRIVE, Président**  
06 41 77 60 46

**René HOCQUET, Secrétaire**  
03 21 75 33 85 - 06 08 27 57 95  
hocquet.rene@wanadoo.fr

### Activité :

Anciens combattants, veuves, orphelins ascendants de Montigny-en-Gohelle  
Resserrer les liens d'amitié des anciens combattants, conserver et célébrer le culte du souvenir des morts au champ d'honneur, défendre les droits des anciens combattants et victimes de guerre.

**Tarif :** 16 € / an (cotisation départementale)

## Souvenirs Français



**Christian LEFEBVRE, Président**  
03 21 20 85 14  
christian.lefebvre28@wanadoo.fr

**Annie BERNARD, Vice-présidente**  
03 21 20 29 28  
mme.bernard@free.fr

### Activité :

Travail de mémoire - Organisation de voyages avec les scolaires (CM2 et collège) sur un lieu de mémoire.

Transmettre le flambeau aux jeunes générations en leur inculquant par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

Adhérer au Souvenir Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

**Tarifs :** 10 € et 5 € la revue



## FNDIRP



**Kleber ROGEAUX, Président**  
06 89 83 56 79  
kleber.rogeaux@numericable.fr

**Nadine ROGEAUX, Trésorière**  
03 61 93 19 86

### Activité :

Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes  
Membre du Comité de soutien pour la sauvegarde de la mémoire  
de la Résistance et de la Déportation pendant la Seconde Guerre Mondiale.

**Tarif :** 7 € / an

## Union Montignoise des Médillés du Travail



**Jean-Claude FRUCHART, Président**  
03 61 93 39 39  
fruchartjeanclaude@sfr.fr  
jeanclaude.fruchart@numericable.fr

**Jacqueline DELBECQUE, Trésorière**  
03 21 75 09 22

### Activité :

Trois sorties par an et un marché aux puces

### Tarif :

10 € / an - Ouvert à tous

## FNATH



**Maurice PIETTE**  
06 14 90 37 90

### Activité :

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés.  
Groupement départemental  
Défense des personnes  
Sur rendez-vous auprès de M. PIETTE

### Tarifs :

Bienfaiteur famille complète : 99 €  
Individuelle : 57 €



# Les autres associations

## AIFE



**Fathi BARNAT, Président**

**Nordine BOUKHATEB,  
Directeur**

03 2176 2307  
secretariat@aife.fr



AIFE Association Initiative Formation Emploi

Site web : [association.ife.free.fr](http://association.ife.free.fr)

### Activité :

Accompagnement et Médiation à l'Emploi  
Découverte des métiers  
Préparation du CQP Bâtiment  
Offre de Formation Habilitation Electrique  
Préparation du Titre Professionnel « Agent d'Entretien »  
Préparation du Titre Professionnel « Agent technique de déchèterie »  
Formation de Nettoyage  
Certification CléA  
Formation Linguistique de Base  
Remise à niveau

### Lieu :

Boulevard Pierre Bérégovoy, rue des Acacias  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
Pièce identité, inscription Pôle Emploi ou Mission Locale

## Les Bons Diabes



**Dominique TELLE, Président**  
03 2142 34 48  
[dominique.telle@hotmail.fr](mailto:dominique.telle@hotmail.fr)

**Philippe DELACROIX,  
Vice-Président**  
06 68 97 40 32  
[philippe.delacroix@bbox.fr](mailto:philippe.delacroix@bbox.fr)



Kermesse Montigny

### Activité :

Organisation de la Kermesse de Montigny  
Soirée moules frites

## UCAMEG

**Martine LEGRAND, Présidente**  
03 21 75 39 24  
[ucameg@gmail.com](mailto:ucameg@gmail.com)

**Martine LANNOY, Secrétaire**  
[lannoy.martine@laposte.net](mailto:lannoy.martine@laposte.net)

### Activité :

Union Commerciale et Artisanale de Montigny-en-Gohelle  
Groupement de commerces et artisans pour promouvoir le commerce de proximité par le biais d'actions ponctuelles.

# Pratique

P. 66 : Coup d'œil sur vos événements et temps forts

P. 67 : Les numéros utiles

# Temps forts de l'année

Montigny-en-Gohelle est une ville qui bouge. Retrouvez ci-dessous les grands événements de l'année.

## SEPTEMBRE

Libération de la ville  
Forum des activités 2019  
(Premier week-end et une année sur deux)  
Journées du patrimoine

## OCTOBRE

Semaine Bleue pour nos Aînés  
Boussol'en Folie

## NOVEMBRE

Armistice 14-18  
Portes ouvertes garderie et Îlot  
Z'enfants  
Marché de Noël (dernier week-end)  
Festival de théâtre "On vous emmène"

## JANVIER

Vœux du Maire  
Concert du Nouvel An

## MARS

Courir à Montigny  
Parcours du Cœur  
Chasse aux œufs  
Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie

## AVRIL

Journée Nationale du souvenir des  
Victimes et Héros de la Déportation

## MAI

Fête du 1<sup>er</sup> Mai  
Défilé du 8 mai  
Grève des Mineurs  
Fête foraine

## JUIN

Arts à l'école  
Carnaval 2020 (une année sur deux)  
Gala de l'école municipale de danse  
Danses entre elles  
Appel du 18 juin  
Fête de la musique  
Pleine Nature

## JUILLET

Animations et spectacle pyrotechnique  
Défilé du 14 juillet  
Un feu d'animations

## AOÛT

Un feu d'animations

# Numéros utiles

## Services municipaux

<b>Standard de la Mairie</b>	<b>03 21 79 30 80</b>
Direction de l'Événementiel et de la Communication	03 21 79 30 80
Police municipale	03 21 67 67 65
C.C.A.S	03 21 08 13 00
Direction du Centre Technique	03 21 49 24 89
DATPB et Urbanisme	03 21 49 24 89
Piscine municipale	03 21 20 34 94
Résidence B. Frachon	03 21 08 94 70
Direction Jeunesse et Sports	03 21 76 19 83
Direction de la Petite Enfance	
des Affaires Scolaires et Périscolaires	03 21 67 67 30
Centre Culturel N. Mandela	03 21 75 91 91
Médiathèque la Boussole	03 21 76 76 44

## Urgences sociales et santé

Allo enfance maltraitée	119
Centre antipoison	0800 59 59 59
Violence conjugale	3919
SIDA info service	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Pharmacie de garde	0825 74 20 30 (0.15 € la minute)

## Numéros utiles

ENEDIS (ErDF)	09 69 32 18 39
GRDF (N° vert)	0 800 47 33 33
CAF	0 810 25 62 30
Tadao	0 810 00 1178
SNCF (service client)	3635
C.A.H.C	03 21 79 13 79
Pôle emploi	3949

## Urgences



SAMU



Police  
Gendarmerie



Pompiers



Toutes  
urgences

En cas de problème de ramassage des déchets contactez la CAHC au : 0800 313 249 (N° Vert) [dechets@agglo-henincarvin.fr](mailto:dechets@agglo-henincarvin.fr)

Trouvez également les jours de ramassage dans votre rue sur :

<http://www.agglo-henincarvin.fr/Services-en-ligne/Planning-de-collecte-des-dechets>

Pour vos gros objets :

- La déchetterie (Henin-Beaumont, Courrières)
- Ou si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer :
- Enlèvement à domicile 0800 313 249

Refuge des animaux  
Albert Carré - Dourges

03 21 75 37 95  
fax : 03 21 28 85 36

Horaires d'ouverture :  
du lundi au samedi  
8h30 - 11h30  
13h30 - 16h30

# Il vous manque une info ?

Consultez notre site web :

[www.mairie-montigny.fr](http://www.mairie-montigny.fr)

et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

[www.facebook.com/villedemontigny](https://www.facebook.com/villedemontigny)

Vidéos sur Youtube : ville de Montigny-en-Gohelle

Hôtel de ville - 14 rue Uriane Sorriaux

62640 Montigny-en-Gohelle

03 21 79 30 80

[montignyengohelle@mairie-montigny.fr](mailto:montignyengohelle@mairie-montigny.fr)

